

# REPUBLIQUE DU RWANDA



## MINISTRE DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE *SERVICE NATIONAL DE RECENSEMENT*

B.P. 6139 KIGALI ; Tél. : +250-519562/64/66 - 514931/519258

Fax : +250-519114 ; E-mail : [snr@rwanda1.com](mailto:snr@rwanda1.com)

## 3<sup>ème</sup> RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU RWANDA AU 15 AOUT 2002

### *ANALYSE DES RESULTATS*

## CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION PAR RAPPORT A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Kigali, Février 2005

*Ce thème a été analysé par :*

*Dr . RUSUHUZWA KIGABO Thomas,  
Economiste*

*Le Rapport a été revu et corrigé par :*

*Dr. LAMLENN B. Samson,  
Démographe,  
Expert International en Recensements*

*Sous encadrement de :*

*Dr. NGWE Emmanuel ,  
Démographe,  
Professeur à l'IFORD, Yaoundé*

## **AVANT- PROPOS**

Le thème « Caractéristiques de la population par rapport à l'Activité économique » est un des 16 sujets analysés dans le cadre des travaux du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Rwanda. L'importance de ce thème est à la mesure des moyens, surtout humains, mis en œuvre pour en circonscrire les contours et pour en dégager tous les indicateurs susceptibles de décrire correctement la situation de la population du Rwanda de 2002.

En plus des efforts personnels de l'analyste, sous encadrement d'un expert faisant autorité dans le domaine, qui, pendant plus de 8 mois, a scruté toutes les données du Recensement pour en tirer les résultats présentés dans cette étude, il a fallu organiser pas moins de trois ateliers d'explication, d'harmonisation des méthodes d'approche et de finalisation du rapport au regard du fond et de la forme de présentation.

De multiples visites, de la part des analystes, auprès du Service National de Recensement, spécialement à la Section Informatique, ont été également nécessaires pour certaines mises au point techniques impliquant l'utilisation de logiciels d'appoint.

La matérialisation de ce travail est également l'œuvre d'autres intervenants, Cadres du Service National de Recensement ou contractuels extérieurs, dont il serait, au demeurant, inapproprié d'établir la liste, au risque d'en oublier.

Qu'ils trouvent simplement tous ici l'expression de notre profonde gratitude.

**La Coordination Nationale  
du 3<sup>ème</sup> Recensement Général  
de la Population et de l'Habitat.**

## TABLE DES MATIERES

<b>Avant-propos.....</b>	<b>i</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>ii</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>iv</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>vi</b>
<b>Liste des cartes.....</b>	<b>vi</b>
<b>Liste des annexes.....</b>	<b>vii</b>
<b>Sigles et abréviations.....</b>	<b>viii</b>
<b>Synthèse des principaux résultats.....</b>	<b>ix</b>
<b>I. Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>II. Contexte.....</b>	<b>4</b>
<b>III. Aspects méthodologiques.....</b>	<b>6</b>
III.1. Collecte des informations sur les activités économiques.....	7
III.1.1. Méthode de collecte des données.....	7
III.1.2. Les variables opératoires.....	7
III.1.3. La qualité des données récoltées.....	8
<b>Chapitre 1 : Population en âge d'activité.....</b>	<b>10</b>
1.1. Variation provinciale de la population en âge d'activité.....	14
1.1.1. Population active.....	14
1.1.2. Population inactive.....	14
1.2. Rapport de dépendance et taux net de dépendance.....	15
<b>Chapitre 2 : Caractéristiques de la population active.....</b>	<b>18</b>
2.1. Population active occupée.....	18
2.2. Personnes en chômage.....	24
2.3. Personne à la recherche du premier emploi .....	28
2.4. Mesure du chômage.....	31

2.4.1. Niveau global du chômage.....	31
2.4.2. Taux spécifique du chômage.....	32
<b>Chapitre 3 : Caractéristiques de la population active occupée.....</b>	<b>35</b>
3.1. Le type d'emploi exercé.....	35
3.2. Le statut dans l'emploi.....	38
3.3. La branche ou Secteur d'activité.....	42
3.4. Le Secteur d'économie employant la main d'œuvre.....	49
<b>Chapitre 4 : Mesure de l'activité économique.....</b>	<b>52</b>
4.1 Les taux bruts d'activité.....	52
4.2 Taux spécifiques d'activités.....	53
<b>Chapitre 5 : Caractéristiques de la population inactive.....</b>	<b>55</b>
5.1. Les personnes au foyer.....	56
5.2. Les élèves et étudiants.....	57
5.3. Les personnes retraitées.....	58
5.4. Les rentiers.....	58
5.5 Les personnes sans aucun travail.....	59
<b>Conclusion et recommandations.....</b>	<b>61</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>64</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>65</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	: Effectif de la population âgée de 6 ans et plus par Province/Ville selon la situation dans l'activité économique et le sexe.....	10
Tableau 1.2	: Proportion de la population de 6 ans et plus par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	12
Tableau 1.3	: Proportions (en %) de la population active et de la population inactive par milieu de résidence selon le sexe.....	13
Tableau 1.4	: Proportions (en %) de la population résidante des ménages ordinaires âgée de 6 ans et plus par Province/Ville selon le sexe et la situation dans l'activité économique.....	15
Tableau 1.5	: Rapports de dépendance par Province/Ville selon le milieu de résidence.....	16
Tableau 1.6	: Rapports nets de dépendance par Province/Ville selon le milieu de résidence.....	17
Tableau 2.1	: Effectifs de population active occupée et le rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe.....	19
Tableau 2.2	: Répartition (en %) de la population active occupée âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction.....	22
Tableau 2.3	: Proportions de la population active occupée âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon l'Etat matrimonial.....	23
Tableau 2.4	: Rapport de masculinité au sein de la population active occupée par nationalité selon le milieu de résidence.....	24
Tableau 2.5	: Population en chômage et le rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe.....	25
Tableau 2.6	: Proportions de la population active occupée âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction.....	27
Tableau 2.7	: Proportions de la population âgée de 6 ans et plus en chômage par milieu de résidence et sexe selon l'état matrimonial.....	27
Tableau 2.8	: Effectifs de la population à la recherche du premier emploi et le rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe.....	28
Tableau 2.9	: Proportions de la population à la recherche du premier emploi par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction.....	30
Tableau 2.10	: Proportions (en %) de la population à la recherche du premier emploi par milieu de résidence et sexe selon l'état matrimonial.....	30
Tableau 2.11	: Population active inoccupée et taux global de chômage (TGC) selon le milieu de résidence et le sexe.....	31
Tableau 2.12	: Taux globaux de chômage par Province/Ville selon le sexe.....	32
Tableau 2.13	: Taux spécifiques de chômage par groupes d'ages selon le milieu de résidence et le sexe.....	33

Tableau 3.1 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence et le sexe.....	35
Tableau 3.2 : Rapports de masculinité de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence.....	36
Tableau 3.3 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la Population active occupée par emploi exercé selon la Province de résidence.....	37
Tableau 3.4 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe.....	38
Tableau 3.5 : Rapports de masculinité de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence.....	39
Tableau 3.6 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi exercé selon la Province de résidence.....	40
Tableau 3.7 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le niveau d'instruction.....	41
Tableau 3.8 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par type d'emploi selon le statut dans l'emploi.....	42
Tableau 3.9 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	43
Tableau 3.10 : Rapports de masculinité de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon le milieu de résidence.....	44
Tableau 3.11 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon la Province de résidence .....	46
Tableau 3.12 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le niveau d'instruction.....	48
Tableau 3.13 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la Population active occupée par Secteur de l'économie selon le milieu de résidence et le sexe.....	49
Tableau 3.14 : Rapports de masculinité de la population active occupée par secteur de l'économie selon le milieu de résidence.....	50
Tableau 3.15 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active et occupée par Branche/Secteur d'activité selon le Secteur de l'économie.....	51
Tableau 4.1 : Taux brut et taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	52
Tableau 4.2 : Taux brut d'activité selon la Province/Ville.....	53
Tableau 4.3 : Taux spécifiques d'activité par groupe d'âges selon le sexe.....	54
Tableau 5.1 : Répartition proportionnelle de la population inactive âgée de 6 ans et plus par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	55
Tableau 5.2 : Répartition proportionnelle de la structure par âge moyen de la population inactive selon le sexe.....	56
Tableau 5.3 : Proportions de personnes au foyer par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction.....	56

Tableau 5.4 : Proportions des élèves/étudiants par milieu de résidence et le sexe selon le niveau d'instruction.....	57
Tableau 5.5 : Proportions des personnes retraitées par milieu de résidence et le sexe selon le niveau d'instruction.....	58
Tableau 5.6 : Proportions des Rentiers par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction.....	59
Tableau 5.7 : Proportions des personnes n'ayant aucun travail par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction.....	60

## LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 : Pyramide des âges de la population active occupée.....	20
Figure 2.2 : Evolution du rapport de masculinité de la population active.....	21
Figure 2.3 : Courbe des rapports de masculinité de la population en chômage par groupe d'âges.....	25
Figure 2.4 : Pyramide des âges de la population en chômage.....	26
Figure 2.5 : Pyramide des âges des personnes à la recherche du premier emploi.....	29
Figure 2.6 : Tendances des taux de participation à l'activité économique par âge selon le sexe.....	33
Figure 2.7 : Tendances des taux de participation à l'activité économique par âge selon le milieu de résidence.....	34
Figure 3.1 : Répartition proportionnelle de la main-d'œuvre par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence.....	39
Figure 4.1 : Evolution des taux spécifiques d'activité.....	54

## LISTE DES CARTES

Carte 1.1 : Proportions (en%) de la population active et inactive par Province/Ville selon le sexe.....	11
Carte 3.1 : Proportions de la population active occupée par secteur d'activité économique selon la province de résidence.....	47

## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A 1.1	: Répartition de la population âgée de 6 ans et plus par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	65
Tableau A 1.2	: Répartition de la population âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe et la situation dans l'activité.....	65
Tableau A 1.3	: Répartition de la population active âgée de 6 ans et plus par Province/Ville selon le sexe.....	65
Tableau A 3.1	: Répartition de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence et le sexe.....	66
Tableau A 3.2	: Répartition de la population active occupée par type d'emploi exercé selon la Province de résidence.....	67
Tableau A 3.3	: Répartition de la population active occupée par statut dans l'emploi exercé selon la Province de résidence.....	68
Tableau A 3.4	: Répartition de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	69
Tableau A 3.5	: Répartition de la population active occupée par secteur de l'économie selon le milieu de Résidence et le Sexe.....	70
Tableau A 5.1	: Répartition de la population inactive par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	70

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

- BNR** : Banque Nationale du Rwanda
- MINITERE** : Ministère des Terres, de l'Environnement, des Forêts, de l'Eau et des Ressources Naturelles
- PAS** : Programme d'Ajustement Structurel
- EICV** : Enquête Intégral sur les conditions de vie des ménages-2000-2001
- FAO** : Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
- MINIFOP** : Ministère de la Fonction Publique
- MINITRASO** : Ministère du Travail et des Affaires Sociales
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

## SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

La population en âge de travailler (de 6 ans et plus) au Rwanda est constituée par des personnes actives (56,4%) et inactives (43,6%). En milieu urbain, les proportions inactives sont légèrement plus élevées mais la prédominance de la population active s'observe dans toutes les provinces du pays. A cause du surnombre des femmes au sein de la population au Rwanda, elles prédominent tant au sein de la population active (55,2%) que dans la population inactive (52,5%).

En ce qui concerne les rapports de dépendance, chaque personne en âge de travailler doit supporter la charge de 1,2 autres personnes dépendantes alors que chaque personne active occupée âgée de 15 ans et plus doit prendre en charge 1,4 autres personnes qui ne travaillent pas. Ces rapports de dépendance sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural au Rwanda.

Une majeure partie (plus de 99%) de la population active est occupée. Les quelques personnes en chômage ou à la recherche d'un premier emploi se trouvent essentiellement en milieu urbain. La participation à l'activité économique est plus intense entre les âges de 25 à 60 ans, mais elle se poursuit même pendant les âges de la retraite. C'est en fait une réalité d'une économie de subsistance où il faut travailler pour survivre.

Un examen de la qualité de la main-d'œuvre disponible actuellement démontre que son niveau de formation reste faible - 37,5% ne sont jamais allées à l'école alors que 55,6% n'ont atteint que le niveau primaire. Par contre, les chômeurs et les chercheurs d'un premier emploi sont relativement plus jeunes et la plupart ont dépassé le niveau primaire de formation avec une bonne proportion qui a suivi une formation professionnelle.

La structure de la main-d'œuvre est assez déséquilibrée avec plus de 8 personnes sur 10 travaillant dans l'agriculture. Ce n'est qu'en milieu urbain que le marché d'emploi est quelque peu diversifié, malgré le fait que plus de 46% de la main-d'œuvre y est toujours occupée dans l'agriculture. Les autres secteurs fournisseurs d'emplois sont le commerce, l'artisanat, la construction, les travaux publics et les services. En général, les hommes prédominent au sein de la main-d'œuvre en milieu urbain, alors que les femmes y constituent une majorité en milieu rural.

En ce qui concerne le statut dans l'emploi des personnes actives occupées, plus de 77% de la main-d'œuvre en milieu rural et la moitié de celle en ville travaillent pour leur propre compte (travailleurs indépendants), surtout dans l'agriculture mais aussi dans le commerce et autres petites entreprises. En milieu rural le reste de la main-d'œuvre est constitué par les aides familiaux, alors que qu'en ville ce sont les salariés (permanents ou temporaires) qui viennent en deuxième lieu. En termes de qualité de cette main-d'œuvre selon le statut, on constate que c'est seulement chez les employeurs et les salariés permanents qu'on rencontre une importante proportion de personnes ayant atteint le niveau secondaire de

formation. Sinon, une forte majorité (qui occupe les autres statuts) n'a atteint que le niveau primaire de formation scolaire (55,6%) ou n'a jamais fréquenté l'école (37,6%). Ce faible niveau de qualification de la main-d'œuvre ne permet pas une diversification ainsi qu'une modernisation rapide de l'économie du pays.

L'activité économique au Rwanda est prédominée par les emplois du secteur primaire (87,3%), alors que le secteur tertiaire n'emploie que 10% de la main-d'œuvre. Le secteur secondaire qui, en principe, devrait jouer le rôle d'animateur de l'économie nationale n'emploie que 2,6% de la main-d'œuvre. Ce secteur est pratiquement absent en milieu rural.

La population inactive qui, en principe, ne participe pas à la production des biens et services, est constituée en majeure partie par des élèves et étudiants (60%). Ceux-ci sont encore jeunes (âge moyen de 12,7 ans) et sont considérés comme la source principale de main-d'œuvre future du pays. Les personnes au foyer, qui rassemblent toutes les femmes qui ne s'occupent que du ménage ainsi que quelques jeunes hommes, constituent la deuxième composante la plus importante de la population inactive. Aussi quelques 7% de la population inactive a déclaré n'avoir aucun travail au moment du recensement et n'en cherchaient pas. Ces deux dernières composantes constituent des demandeurs potentiels de l'emploi, mais qui n'ont pas les mêmes aptitudes que les élèves/étudiants. Les personnes retraitées et les rentiers sont peu nombreux dans la population inactive et sont en général assez âgés pour revenir sur le marché de l'emploi.

## I. INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie globale de croissance économique, la création d'emplois pour la résorption du chômage élevé est un des objectifs principaux à atteindre. Pour y arriver, il faut promouvoir une politique d'emploi efficace qui permette d'utiliser toutes les potentialités objectivement mobilisables.

Cette préoccupation est de grande importance pour le cas du Rwanda qui connaît des problèmes de chômage et de sous-emploi. L'analyse des caractéristiques économiques de la population, recueillies lors d'un recensement général de la population et d'habitat, permet d'évaluer le marché du travail en termes d'individus qualifiés et valides pour la production des biens et services. En termes économiques, une telle analyse permet de donner des informations sur l'offre du travail dans une économie. De telles informations sont importantes puisque la politique économique et les plans de développement sont, à bien des égards, tributaires des études sur ces questions, surtout lorsqu'il s'agit d'améliorer la qualité de la main-d'œuvre, d'accroître la productivité et de lutter contre le chômage ou le sous-emploi et, plus généralement, de lutter contre la pauvreté.

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement d'unité nationale a élaboré une politique nationale d'emploi dont l'objectif global est la création d'emplois productifs et rémunérateurs ainsi que l'amélioration de la qualité d'emplois existants. La mise en application de cette politique est cependant soumise à des contraintes importantes telles que le faible niveau d'investissement qui est un outil de création d'emploi, la pénurie de ressources humaines qualifiées et le faible taux de croissance de l'emploi dans le secteur formel. Pour se doter d'un maximum de garanties de réussite, la politique d'emploi doit s'insérer dans la politique économique générale du pays. Les données disponibles sur la situation de l'emploi et en général sur l'activité économique, issues des recensements par exemple, permettent de dégager l'évolution de l'emploi ainsi que la structure du marché du travail dans le temps.

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1978 montrent que sur une population totale de 4 831 527 habitants, la population économiquement active était de 2 661 359 habitants, soit un taux brut d'activité de 55.1%. Lors de ce recensement, l'âge actif était fixé à 7ans pour tenir compte des jeunes non scolarisés âgés de moins de 15 ans qui sont employés à des travaux domestiques habituels ainsi qu'à la garde de troupeaux. Contrairement à l'année 1978, l'âge actif minimal était de 10 ans d'après le Recensement de 1991. Sur une population de 7 157 551 personnes, 3 569 436 ont été dénombrées comme personnes actives. Ce qui correspondait à un taux brut d'activité de 49,9%. Rappelons que dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, cet âge a été fixé à 6 ans pour tenir compte du fait que plusieurs enfants sont obligés de travailler en très bas âge, à cause des conséquences du génocide de 1994.

En ce qui concerne les différences par sexe, le taux brut d'activité était de 49.3% pour le sexe masculin contre 50,4% pour le sexe féminin en 1991. Ces proportions

étaient de 54,5% et 55,5% respectivement en 1978. L'Enquête Nationale sur l'Emploi réalisée en 1988-1999, montre qu'à cette période la population active était de 3 168 570, que celle qui avait un emploi était de 3 143 100 et que la population à la recherche d'emploi était de 25.470. Quel que soit le sexe, le taux global d'activité était de 89%. Cette enquête a montré que la branche d'activité dominante était l'agriculture, l'élevage et la pêche, représentant 90% des emplois. L'Enquête Socio-Démographique (ESD) réalisée en 1996, montre que sur une population estimée à 7 651 792 personnes, 70,7% de la tranche de cette population âgée d'au moins 10 ans étaient économiquement active. A travers différentes données, on observe que le taux global d'activité n'a fait que se détériorer. A l'âge minimal actif au premier recensement (10 ans), ce taux était de 81,8% et est passé à 76,4% en 1991.

En termes de répartition de la population active employée, selon différents secteurs de l'économie rwandaise, il ressort de différentes sources qu'environ 91% de cette population sont employés dans le secteur primaire, qui est quasiment dominé par les activités de l'agriculture (RGPH-1991; ESD-1996 et différents rapports récents de la Banque Nationale du Rwanda). Les données de l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des ménages (EICV 2000-2001) indiquent que la population active employée est dominée par les agri-éleveurs (88,6%), activité dominante dans le milieu rural. Cette situation est expliquée par le fait qu'il n'existe pas d'autres activités dans ce milieu et que presque toute la population rurale n'a pas étudié au-delà de l'école primaire. Selon la même enquête, les proportions de la population active travaillant dans le secteur agricole atteignent parfois des niveaux impressionnants dans quelques provinces (96,9% à Kibungo). Ces taux élevés d'emploi dans le secteur primaire cachent la réalité, puisqu'ils font penser à un taux très bas de chômage, plus bas que dans les pays développés.

Selon les résultats des deux premiers recensements (1978 et 1991), il apparaît que le taux de chômage était très bas (0,5% et 0,4% respectivement). Ces taux sont fonction de la définition adoptée du chômage et permettent de dire que tout individu qui n'a pas d'emploi salarié est automatiquement enregistré comme cultivateur. La réalité est toute autre pour ce qui est du sous-emploi. L'Enquête Nationale sur l'Emploi (1992) indiquait que 63% de la population occupée étaient sous-employés (42% pour les hommes et 58% pour les femmes). Dans la structure du sous-emploi, cette même source indique que 25% de personnes occupées travaillaient seulement pendant moins de 15 heures par semaine, 27% travaillaient entre 15 et 25 heures par semaine, alors que 48% travaillaient entre 25 et 35 heures par semaine. Normalement, le nombre d'heures de travail légal par semaine est de 40. Selon le type de travail, il a été relevé que les agriculteurs étaient les plus sous-employés (94%).

La situation de chômage et de sous-emploi au Rwanda n'a fait que s'aggraver suite aux tragiques événements qu'a connus le pays en 1994 et qui ont causé la fermeture de certaines entreprises ainsi que la destruction des infrastructures économiques, entraînant ainsi la perte d'emplois pour un millier de gens. A ceci s'ajoutent les effets négatifs du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) qui ont

été à l'origine de la réduction des emplois à la fois dans le secteur public et privé. Cette situation de chômage au Rwanda a été accentuée ces dernières années par un nombre important de militaires démobilisés auxquels il faut ajouter celui des jeunes qui échouent à l'école et qui ont effectivement terminé le niveau primaire sans pouvoir continuer au niveau secondaire qui offrent des connaissances plus adaptées au marché du travail. Un autre facteur très important est celui du niveau bas d'instruction de la population active : les deux premiers recensements ainsi que les différentes enquêtes montrent qu'il existe une corrélation positive entre le chômage et le niveau d'instruction. Ainsi, plus on a un niveau élevé d'instruction, plus on a plus de chances d'avoir un emploi. Les deux recensements indiquent que le taux de chômage est presque nul pour les gens ayant atteint le niveau supérieur (1% pour le premier recensement). L'Enquête Nationale sur l'Emploi a montré qu'en 1992, la population à la recherche du premier emploi était composée à 54% de personnes qui n'avaient fait que des études primaires, 21% sans aucune instruction et moins de 10% avaient suivi un enseignement professionnel ou technique de base. L'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des ménages au Rwanda (EICV) réalisée pendant la période 2000-2001 montre que cette situation s'est empirée. En effet, selon les résultats qu'elle donne, 75% de toutes les personnes sans occupation étaient de niveau primaire, et celles sans aucun niveau d'instruction représentaient 14,6%. Seulement environ 0,6% des personnes de niveau supérieur étaient en chômage, hormis la Ville de Kigali où cette proportion était de 9,3%. Une importante proportion de personnes de niveau secondaire (9%) étaient sans aucun emploi (plus dans les milieux urbains qu'en milieux ruraux). Cette situation s'explique par la concentration et la diversité des emplois dans les milieux urbains. Il convient de souligner que le problème de bas niveau d'instruction se pose avec beaucoup d'acuité en milieu rural, puisque selon l'EICV, 92% de l'ensemble des personnes sans occupation étaient sans aucun niveau d'instruction ou n'avaient fréquenté que l'école primaire. Cependant, le taux de chômage chez les personnes instruites évolue progressivement d'année en année. C'est la conséquence des problèmes économiques que connaît le pays depuis les années 1980.

En rapport avec la catégorie professionnelle, le Ministère de la Fonction publique et du Travail (2000) indique que la grande partie de la main-d'œuvre employée dans les entreprises du secteur privé est constituée de manœuvres (24,9%) et d'ouvriers (18,8%). Cette situation montre que le développement socio-économique du Rwanda est fortement handicapé par le manque de ressources humaines qualifiées. Une grande partie de salariés est employée dans les services à la collectivité et dans les services sociaux (43,8%), suivi des industries manufacturières (13,8%), du commerce de gros et de détail, des hôtels et restaurants (9,6%) ainsi que des banques, assurances, affaires immobilières et services (7,7%).

Le Recensement Général de la population réalisé en 2002, constitue la troisième opération de dénombrement de grande envergure effectuée au Rwanda, après celles réalisées en 1978 et en 1991. L'analyse des données globales de cette opération a été réalisée suivant plusieurs thèmes. Le présent document donne les résultats de l'analyse portant sur les activités économiques. Il s'agit concrètement

de présenter les caractéristiques de la population par rapport à l'activité économique au Rwanda sur base de données recueillies à partir de questions posées à la population âgée de six ans et plus, lors de ce recensement général de la population et de l'habitat. Cette analyse est structurée en cinq chapitres qui sont : la population en âge d'activité, les caractéristiques socio-démographiques de la population active, les caractéristiques de la population active occupée, la mesure de l'activité économique, et les caractéristiques de la population inactive.

## **II. Contexte**

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 au Rwanda a été réalisé dans un contexte particulier de l'histoire du pays. Avec le génocide de l'année 1994, le pays a perdu une grande partie de sa population (perte de plus d'un million de personnes). Après ces tristes événements, de milliers de rwandais qui avaient été contraints de vivre en exil depuis plusieurs décennies ont regagné le pays. Ces événements malheureux n'ont pas seulement entraîné la perte de vies humaines, mais ont également détruit presque toutes les infrastructures économiques, entraînant une réduction de la moitié de l'activité économique (Rapport BNR, 1996). De milliers d'enfants sont restés orphelins et sont obligés de travailler très tôt pour gagner leur vie.

L'économie rwandaise reste dominée par un secteur primaire dont la production est principalement constituée de produits vivriers qui servent à la consommation de la population. L'agriculture est pratiquée sur de parcelles et utilisent des techniques rudimentaires. En effet, le Rwanda compte en tout 1 385 000 hectares de terres agricoles (MINITERE, 2001), soit 52% de la superficie totale du pays<sup>1</sup> et une bonne partie de ces terres est répartie entre les ménages et les projets du secteur public. Généralement l'acquisition de terres se fait par héritage. Mais sous la forte pression démographique, cette tradition d'héritage associée à un habitat dispersé aboutit à une parcellisation des terres qui ruine progressivement l'exploitation agricole et, partant la production. Or, selon la FAO, une exploitation économiquement viable doit être supérieure à 0,90 ha. Cependant pour le cas du Rwanda, environ 50% des exploitations sont en dessous de ce seuil, ce qui signifie que la moitié des exploitations sont déjà condamnées à ne pas être rentables. A cette réalité s'ajoute le problème de la dégradation des sols qui est en partie expliqué par le problème de l'érosion et son exploitation intensive. Ce manque de terres en milieu rural associé à une faible demande en main-d'œuvre due au très faible niveau d'industrialisation du pays explique le niveau élevé de sous-emploi, euphémisme pour « chômage ».

Le revenu annuel de la population rwandaise est estimé à moins de 250\$ par an et par personne. Ce qui ne permet pas d'épargner ni d'investir et cela constitue un blocage majeur de la croissance économique, spécialement dans le secteur primaire. Cette situation est liée, d'une part aux paramètres intrinsèques du secteur, mais aussi et surtout à l'environnement économique du pays en général. Le secteur financier ne s'intéresse pas au secteur rural, les institutions financières et bancaires le considèrent comme secteur à hauts risques pour leurs capitaux.

---

<sup>1</sup> MINITERE, Projet de Politique Nationale Foncière du Rwanda, Kigali, 2001, p. 13

Depuis 1990, on observe une certaine marginalisation de ce secteur. Ce changement est lié à la libéralisation des taux d'intérêts (créditeurs et débiteurs), dans le cadre du PAS et à la décision de BNR (1992) dans le cadre de sa politique économique de supprimer le plafonnement des crédits qui s'était avéré inefficace. Soustraite à ce traitement de faveur en termes de politique monétaire, le secteur agricole a été subitement abandonné, et l'on observe une nette éviction de ce secteur par le secteur tertiaire notamment, de façon qu'en 2000 par exemple, il n'a été financé qu'à raison de 0,9% de la totalité des crédits accordés à l'économie.<sup>2</sup>

Ce faible accès aux crédits est un des facteurs qui marginalisent le secteur agricole et le milieu rural d'une manière globale. Ainsi, les paysans n'ont pas de moyens pour s'approvisionner en intrants, acheter du matériel approprié ou réaliser tout autre investissement pour accroître le rendement. Suite à cette situation, une bonne partie de la population active vivant dans le milieu rural, surtout les jeunes, sont de plus en plus tentés d'aller vivre ou travailler en ville. Malheureusement, cet exode est sans rapport avec les besoins de la ville en main-d'œuvre, surtout une main-d'œuvre de qualité. Ces personnes non qualifiées et sans revenus vont souvent s'entasser dans le secteur informel, ce qui contribue à réduire la productivité dans ce secteur et de rendre l'économie informelle urbaine plus une économie de consommation que de production.

Le nouveau code du travail au Rwanda date de mars 1999, mais il n'est pas encore publié dans le journal officiel. Certains éléments importants et nouveaux par rapport à l'ancien méritent d'être soulignés. Il ressort de ce code que la législation rwandaise est progressiste, pour ce qui est de l'accès de la femme à l'emploi. L'article 12 de ce code garantit l'égalité des chances en matière d'emploi et l'article 82 de l'ancien code repris par l'article 84 du nouveau code consacre l'égalité de salaires pour tous sans distinction notamment de sexe. Malheureusement, la plupart des femmes rwandaises actives travaillent surtout dans leurs familles et ne bénéficient pas d'un emploi rémunéré, d'une part et, d'autre part, la division du travail au sein du ménage permet à l'homme plus qu'à la femme d'occuper des emplois salariés et commerciaux. Selon l'Enquête Socio-Démographique 1996, la population active comptait autant de femmes que d'hommes. Pourtant, seulement 34% des emplois salariés étaient occupés par des femmes, 38% d'indépendants étaient des femmes, alors que 71% des aides familiales étaient des femmes. Avant la guerre, les emplois rémunérés en dehors de l'agriculture utilisaient 10% de la population active et les femmes y étaient très peu représentées. Dans le secteur privé, la proportion des femmes n'avait pas évolué entre 1985 et 1990, restant à 18,5% selon les rapports annuels du MINIFOP. En 1996, les affectations recensées par le MINITRASO établissaient la proportion de femmes à 19,8% pour 80,2% d'hommes<sup>3</sup>. La situation est plus favorable aux femmes dans le secteur public que dans le privé. En effet, les femmes occupaient 35,7% des effectifs en 1990 et 42,1% en 1995 dans le secteur public et cette tendance semble se maintenir au fil des années qui ont suivi. En 1995, par exemple, on observe que le personnel féminin était le mieux représenté

---

<sup>2</sup> BNR; Rapport sur l'Evolution Economique et Financière 2000.

<sup>3</sup> Chiffres et sources cités dans Banque Mondiale, étude sur la situation de la femme au Rwanda, rapport provisoire, avril 1997, p.25 et ss.

au niveau des ministères sociaux, avec une proportion de 55,5% au Ministère des affaires sociales, 54,5% au Ministère de la santé et 52% au Ministère de la famille et la promotion féminine<sup>4</sup>. Il faut cependant faire remarquer que ces pourcentages sont en majorités gonflés par les femmes qui travaillent dans des postes qui ne demandent pas de qualifications particulières.

### **III. Aspects méthodologiques**

Dans le cadre du Recensement de 2002 au Rwanda, la participation de la population à l'activité économique est évaluée en fonction de cinq variables suivantes : la situation dans l'activité, l'emploi exercé, le statut dans l'emploi, la branche d'activité et le secteur d'activité. Selon les normes internationales, l'activité économique désigne « l'activité de production de biens et services, effectuée par une personne quel que soit son statut professionnel (salarié, travailleur indépendant, travailleur familial non rémunéré, etc.) ». L'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main-d'œuvre disponible pour la production des biens et services, y compris les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte et celles qui travaillent sans rémunération dans une entreprise économique familiale est appelé population active. Elle comprend aussi les personnes en chômage au cours de la période de référence. Cette dernière partie de la population est composée, dans le cadre du Recensement de 2002, de la population active non occupée, qui est constituée de toute personne âgée d'au moins six ans ayant perdu son emploi au moment du recensement (chômeur) et qui est à la recherche d'un autre, ainsi que de toute personne qui est à la recherche de son premier emploi.

L'effectif de la population active ainsi que sa proportion dans la population totale d'un pays sont deux indicateurs de la capacité productrice de son économie ainsi que du niveau du revenu par habitant qui pourra être atteint. Toutefois, la qualité de la main-d'œuvre est plus importante que son effectif. Ainsi, à côté des caractéristiques purement démographiques de la population, la qualification professionnelle est parmi les facteurs essentiels déterminant la capacité de production d'une économie ainsi que son potentiel de croissance. Pour avoir une idée plus précise sur la participation à l'activité économique, on distingue la population inactive de la population active.

La population inactive est composée de personnes engagées dans des activités ne contribuant pas directement à la production des biens et services économiques. Elle se compose essentiellement de catégories de personnes suivantes :

- Les ménagères ou les personnes au foyer qui ne s'occupent que des travaux ménagers et/ou des enfants ; ils ne perçoivent pas une contre partie financière ;
- Les étudiants-élèves, qui sont des personnes fréquentant de manière régulière un établissement scolaire et qui n'exercent aucune activité économique ;
- Les invalides ou personnes atteintes d'une infirmité mentale ou physique qui les

---

<sup>4</sup> Banque Mondiale, Etude sur la Situation de la femme au Rwanda, ibid.

empêchent de travailler, des vieillards ainsi que toute personne ne pouvant être classée ailleurs ;

- Les retraités ou personnes qui ne travaillent plus et qui touchent une pension de retraite ;
- Le rentier qui est une personne possédant une fortune personnelle qui lui permet de vivre sans travailler ;
- autre inactif : cette catégorie inclut les personnes inactives qui ne peuvent être classés ailleurs.

### III. 1. Collecte des informations sur les activités économiques

#### III. 1.1. Méthode de collecte des données

Les variables suivantes ont été utilisées pour collecter les informations sur les activités économiques : *la situation dans l'activité pendant la période de référence, le type d'emploi, le statut dans l'emploi, la branche d'activité dans laquelle l'activité est exercée ainsi que le secteur d'activité*. Ces variables forment une série de questions à poser aux personnes âgées d'au moins six ans à la date du recensement. A part les informations générales sur l'emploi que ces questions permettent d'obtenir, elles permettent également d'avoir des informations sur le travail des enfants au Rwanda. Comme nous l'avons déjà dit, le travail des enfants constitue une réalité pour le Rwanda compte tenu de son histoire récente marquée par un génocide qui a laissé beaucoup d'enfants orphelins, qui sont obligés de travailler avant l'âge actif, pour pouvoir survivre.

#### III. 1.2. Les variables opératoires

Pour pouvoir bien interpréter les indices à calculer, il faut préciser le contenu de chacune de ces variables utilisées ;

- La **situation dans l'activité** exprime la situation d'une personne par rapport à l'activité économique. Toute personne âgée de 6 ans et plus doit être classée soit comme "actif", soit comme "inactif". Sont considérées comme actives, les personnes occupées, les personnes qui ont perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un emploi (chômeurs) ainsi que celles en quête d'un premier emploi. Les autres personnes sont considérées comme inactives (personnes au foyer, étudiants ou élèves, retraités, rentiers, autres inactifs).
- L'**emploi exercé** se réfère à toute personne qui est économiquement active et occupée. Il désigne le genre de travail qu'elle a déclaré exercer pendant la période de référence. Pendant cette période, il arrive que la personne exerce plusieurs activités. Celle qui aura *occupé le plus son temps de travail* est considérée comme **activité principale** et celle qui l'aura occupé moins, comme **activité secondaire**. Toutefois, seule l'activité principale est tenue en considération lors de la collecte.

- La **situation dans l'emploi** : elle concerne le statut d'une personne active occupée dans son emploi. Il s'agit de déterminer si la personne active est salariée, employeur, travailleur à la tâche, indépendant, aide familial, apprenti;
- La **branche d'activité** concerne l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où travaille la personne recensée ;
- **Le secteur d'activité** concerne le statut de l'établissement dans lequel l'individu est employé. Il peut s'agir du public, de parastatal, des organisations non gouvernementales (ONG), des coopératives ou autre type de privé ;
- Par **formation professionnelle**, il faut entendre les activités suivantes :
  - de l'apprentissage qui se réfère à l'acquisition de connaissances professionnelles et au développement des compétences pratiques dans un contexte spécifié : stage professionnel de courte durée qui s'adresse à des travailleurs ou parfois à des non travailleurs. Il peut être délivré à la fin du stage, soit une attestation soit un certificat.
  - d'une formation diplômante dans une structure de formation spécialisée qui se réfère à l'acquisition des connaissances professionnelles théoriques et pratiques conformes à un programme d'études bien spécifié, sanctionné par un diplôme de sortie reconnu comme tel par les pouvoirs publics.

### III.1.3. La qualité des données récoltées

Les données issues d'un recensement général de la population et de l'habitat ne peuvent pas constituer une base solide pour analyser de manière satisfaisante l'activité économique. Elles ne permettent pas d'appréhender certains éléments importants du marché de l'emploi, tels que le chômage, la mobilité de la main-d'œuvre entre différentes activités et entre secteurs. Elles ne permettent pas non plus d'avoir des informations sur le marché de l'emploi informel et de saisir la situation sur le sous-emploi. Certains indicateurs calculés ne se prêtent pas à une interprétation économique fiable. On peut citer un exemple intéressant pour illustrer cette limite. Logiquement, l'offre de travail dans une économie est définie dans la tranche d'âge de 15-60, de façon que les taux de dépendance calculés pour une population âgée de 6 ans et plus ne respectent pas cette réalité. Le fait d'avoir fixé l'âge minimal d'activité à 6 ans, de considérer les personnes âgées de plus de 65 ans comme pouvant être active peut conduire à mésestimer le niveau d'activité. Toutefois, il est possible, lors des analyses, de focaliser sur cette tranche d'âges conventionnelle pour les besoins de comparabilité. Les données relatives aux âges inférieurs ou supérieurs à ces âges peuvent servir pour souligner quelques spécificités de l'activité économique au Rwanda.

Certaines variables utilisées comportent également des limites non négligeables. On peut citer, entre autre, la variable « statut dans l'emploi ». Comme on peut le

constater dans le questionnaire utilisé dans le cadre du RGPH-2002, il est précisé que si une personne avait plusieurs emplois, il ne fallait considérer que le principal. Ceci ne permet pas d'avoir une idée sur les activités secondaires, surtout pour la population urbaine qui occupe une bonne partie du temps. On doit souligner également que les données fournies par les recensements de la population peuvent comporter de graves erreurs et être sujettes à des biais importants. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation et on peut citer, entre autres, les idées préconçues des recenseurs sur les recensés, la négligence de ces derniers et leur refus de donner des informations exactes. Les erreurs et les biais sont en général très importants dans les données relatives aux catégories marginales de la population active, comme les femmes, les enfants et les jeunes, les hommes ayant atteint ou dépassé l'âge normal de la retraite et les travailleurs familiaux non rémunérés des deux sexes et de tout âge. Il faut souligner, à ce niveau, que la qualité de l'analyse dépend, dans une large mesure, de la qualité du jugement porté par l'analyste sur la valeur des données, sur la nature et l'importance des erreurs et des biais qu'elles contiennent. Pour le cas spécifique du Rwanda, plusieurs individus se déclarent agriculteurs alors qu'en réalité ils ne travaillent pas.

Pour ce qui concerne la situation dans l'activité économique, la modalité « personne au foyer » a été inclus à la place de la modalité « ménagère » qui est souvent employée pour désigner les personnes qui s'occupent uniquement des travaux ménagers et des enfants sans percevoir une rémunération quelconque. Le but de cette modification était d'éviter de classer une majorité des femmes qui assurent généralement ces fonctions en plus des travaux agricoles et artisanaux comme inactives. Aussi, elle permet de classer certains hommes qui n'assurent que ces fonctions dans cette modalité alors qu'il est peu probable de les considérer comme « ménagère ». Ainsi, le RGPH-2002 a cherché à mieux capter la participation de la femme à l'activité économique au Rwanda.

## Chapitre 1. POPULATION EN AGE D'ACTIVITE

Pour cerner les caractéristiques de la population rwandaise sur base des données issues d'un recensement, il est recommandé de considérer séparément la population active de la population inactive. La première catégorie se subdivise en population active occupée et celle en chômage. Les caractéristiques de ce dernier groupe sont bien analysées d'une part par rapport aux personnes ayant perdues leur emploi et qui sont à la recherche d'un autre et, d'autre part, par rapport à celles qui sont en quête de leur premier emploi. L'objectif de ce chapitre est de déterminer le volume global de la population active et de la population inactive ainsi que sa distribution géographique. L'analyse concerne le niveau national et parfois provincial selon le milieu de résidence.

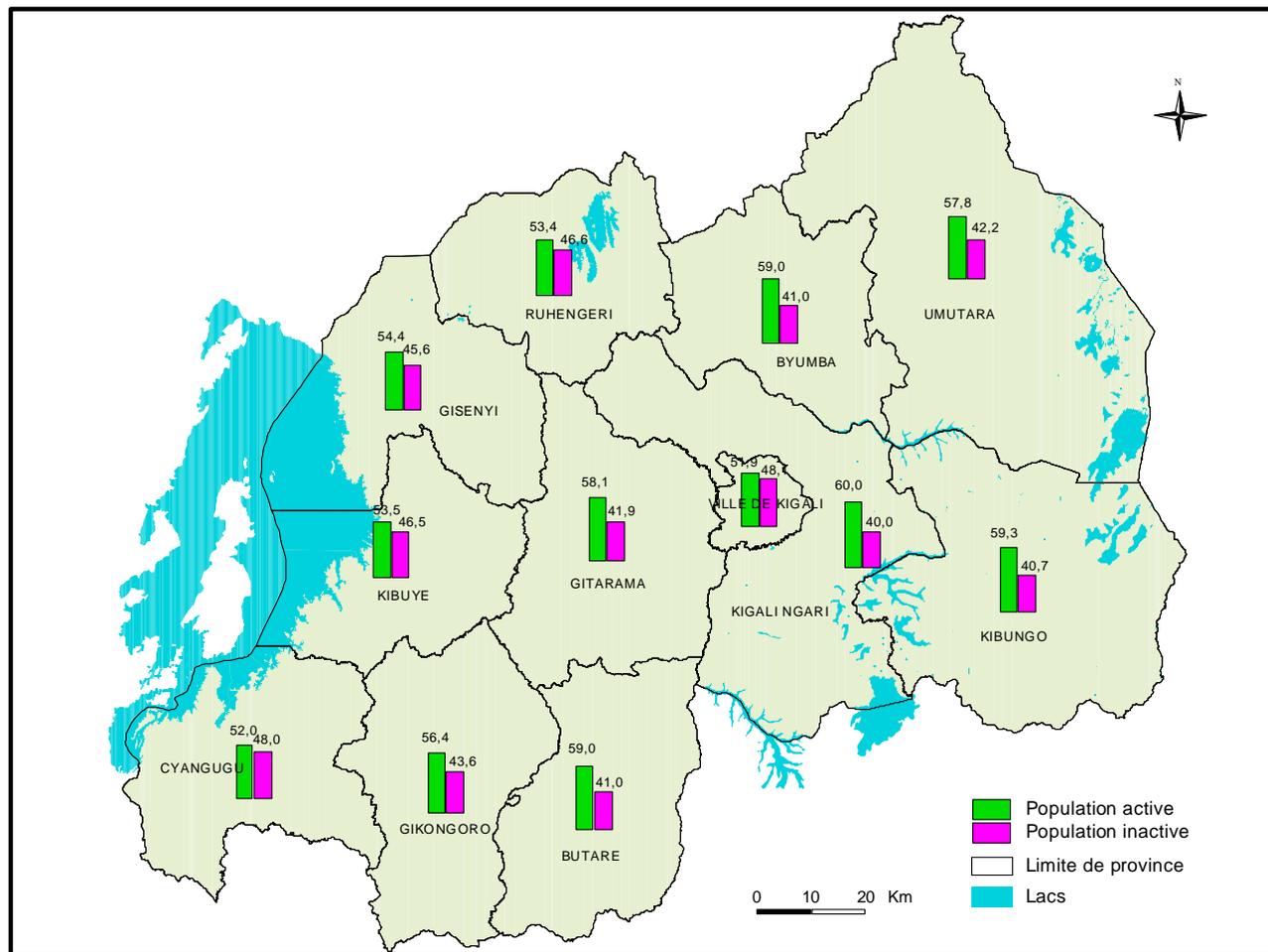
La population active représente donc l'ensemble de la main-d'œuvre disponible dans le pays à un moment donné, qu'elle soit effectivement occupée dans la production des biens et des services ou non. D'autre part, la population inactive représente l'ensemble de personnes en âge de travailler mais qui, pour une raison ou une autre ne participent pas effectivement à la production des biens et des services et ne cherchent pas à y participer.

**Tableau 1.1 : Effectif de la population âgée de 6 ans et plus par Province/Ville selon la situation dans l'activité économique et le sexe**

Province/Ville	Population active			Population inactive			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>1 530 320</b>	<b>1 887 727</b>	<b>3 418 047</b>	<b>1 256 882</b>	<b>1 390 504</b>	<b>2 647 386</b>	<b>2 787 202</b>	<b>3 278 231</b>	<b>6 065 433</b>
Ville de Kigali	139 911	85 058	224 969	86 112	121 971	208 083	226 023	207 029	433 052
Kigali Ngari	158 354	204 426	362 780	116 758	125 393	242 151	275 112	242 151	517 263
Gitarama	162 980	213 758	376 738	128 621	143 547	272 168	291 601	291 601	583 202
Butare	134 810	186 850	321 660	105 806	117 842	223 648	240 616	304 692	545 308
Gikongoro	90 759	114 336	205 095	75 825	82 718	158 543	166 584	269 568	436 152
Cyangugu	106 170	131 308	237 478	104 087	115 034	219 121	210 257	246 342	456 599
Kibuye	80 094	109 180	189 274	79 513	85 211	164 724	159 607	194 391	353 998
Gisenyi	149 553	200 296	349 849	140 797	152 524	293 321	290 350	352 820	643 170
Ruhengeri	152 824	202 685	355 509	149 636	160 716	310 352	302 460	363 401	665 861
Byumba	139 216	170 935	310 151	104 967	110 359	215 326	244 183	281 294	525 477
Umutara	81 865	94 318	176 183	62 975	65 593	128 568	144 840	159 911	304 751
Kibungo	133 784	174 577	308 361	101 785	109 596	211 381	235 569	284 173	519 742

Comme l'indique le tableau 1.1, la population âgée de 6 ans et plus est évaluée à 6.390.898 personnes. La population de sexe masculin est de 2 944 207 soit 46,1% et celle du sexe féminin est de 3 446 691 soit 53%. Au niveau national, la population active est plus importante que la population inactive, avec des effectifs respectifs de 3 418 047 et 3 278 231 personnes. Leurs proportions respectives sont de 56,4% et 43,6% de la population âgée de 6 ans et plus. Les femmes prédominent tant au sein de la population active (55,2%) qu'inactive (52,5%).

Carte 1.1 : Proportions (en%) de la population active et inactive par Province/Ville selon le sexe



Il en est le cas dans toutes les provinces sauf dans la Ville de Kigali où 6 hommes sur 10 sont actifs contre moins de 4 femmes sur 10.

Selon les provinces, la population inactive est plus faible dans toutes les provinces où elle varie entre 40-48%. La proportion la plus élevée (48%) est observée dans la province de Cyangugu et dans la Ville de Kigali. Dans l'ensemble, on a saisi proportionnellement plus de femmes actives (57,6%) que d'hommes actifs (54,9%). C'est le cas dans toutes les provinces sauf dans la Ville de Kigali où les hommes actifs sont proportionnellement plus nombreux (61,9% contre 41,1%). En d'autres termes, dans la Ville de Kigali 6 personnes actives sur 10 sont des hommes, alors que dans les autres provinces on en compte à peine 4 sur 10.

Au sein de la population active, la part de la population en chômage et celle des personnes à la recherche d'un premier emploi est très faible, quels que soient la province et le sexe ou le milieu de résidence. Leurs proportions dans la population active sont respectivement de 2,24% et de 1,6% en milieu urbain et de 0,16% et 0,2% en milieu rural, comme le montre le tableau 1.2. La part négligeable de la population qui s'est déclarée en chômage cache en effet la réalité des choses. Dans les pays en développement, faute d'assurance chômage et autres régimes publics de sécurité sociale, la majorité des travailleurs ne peuvent survivre à de longues périodes de chômage et elle est obligée d'avoir une forme quelconque d'activité économique qui n'occupe qu'une partie de leur temps. Ces personnes sont toujours classées dans la catégorie de personnes occupées malgré le fait qu'elles sont sous-employées.

**Tableau 1.2 : Proportion de la population de 6 ans et plus par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation dans l'activité économique	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>48,6</b>	<b>51,4</b>	<b>954 237</b>	<b>45,5</b>	<b>54,5</b>	<b>5 111 196</b>	<b>46,0</b>	<b>54,0</b>	<b>6 065 433</b>
Occupé	53,4	46,6	470 706	43,2	56,8	2 916 763	44,7	55,3	3 387 469
Chômeur	62,6	37,4	10 987	63,6	36,4	4 695	62,9	37,1	15 682
Recherche du 1er emploi	51,5	48,5	7 966	53,5	46,5	6 930	52,5	47,5	14 896
<b>Ensemble Actifs</b>	<b>53,6</b>	<b>46,4</b>	<b>489 659</b>	<b>43,3</b>	<b>56,7</b>	<b>2 928 388</b>	<b>44,8</b>	<b>55,2</b>	<b>3 418 047</b>
Personne au foyer	28,9	71,1	109 418	46,1	53,9	652 668	43,6	56,4	762 086
Elève/étudiant	48,6	51,4	290 991	50,0	50,0	1 306 486	49,8	50,2	1 597 477
Retraité	39,3	60,7	10 774	37,3	62,7	60 548	37,6	62,4	71322
Rentier	39,1	60,9	7 587	41,9	58,1	23 822	41,2	58,8	31 409
Aucun travail	46,1	53,9	45 808	49,4	50,6	139 284	48,6	51,4	185 092
<b>Ensemble inactifs</b>	<b>43,4</b>	<b>56,6</b>	<b>464 578</b>	<b>48,4</b>	<b>51,6</b>	<b>2 182 808</b>	<b>47,5</b>	<b>52,5</b>	<b>2 647 386</b>

Comme on l'a déjà fait remarquer, la population active est plus nombreuse que la population inactive pour chaque sexe, sauf en milieu urbain où la population inactive féminine est plus importante (53,7%) que la population active (46,3%). Cette tendance s'observe également dans les provinces, à l'exception de Kigali où la population active de sexe féminin est proportionnellement moins nombreuse (41,9%) que celle qui est active du même sexe. Ceci peut s'expliquer en grande partie par la faible part des activités agricoles dans la Ville de Kigali et par le fait que l'emploi dans cette ville exige plus de qualification dont la population féminine ne dispose pas au même niveau que celle de sexe masculin. La structure par sexe de la population active est légèrement différente selon le milieu de résidence. Alors que 53,6% de la population active dans les villes est constituée par les hommes, ils ne constituent que 43,3% de la population en milieu rural. Ceci s'explique par le fait que les hommes immigreront vers les villes principalement à la recherche de travail et la plupart d'entre eux disposent de force physique et de bagage intellectuel pour postuler à un emploi. Parfois, ils disposent de moyens pour en créer. Par contre, les femmes immigreront dans les villes soit pour accompagner leurs maris soit pour étudier. Elles sont donc plus nombreuses à y être classées comme inactives.

En milieu rural, c'est le contraire. Les femmes participent activement dans les activités agricoles comme leur exige la culture, alors que les hommes qui y sont numériquement inférieur ont tendance à migrer vers les villes.

On l'a déjà souligné, l'effectif de la population inactive est inférieur à celui de la population active quel que soit le milieu de résidence, sauf chez les femmes en milieu urbain. La proportion est plus importante dans le milieu rural que dans le milieu urbain et cela s'explique par la prédominance de la population rurale dans la population totale. Si les hommes inactifs sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural, c'est parce que grâce à leur fréquentation scolaire les hommes actifs migrent vers les villes.

**Tableau 1.3 : Proportions (en %) de la population active et de la population inactive par milieu de résidence selon le sexe**

Situation dans l'activité	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Actif	Inactif	Total	Actif	Inactif	Total	Actif	Inactif	Total
<b>Rwanda</b>	<b>54,9</b>	<b>45,1</b>	<b>2 787 202</b>	<b>57,6</b>	<b>42,4</b>	<b>3 278 231</b>	<b>56,4</b>	<b>43,6</b>	<b>6 065 433</b>
Urbain	56,6	43,4	463 993	46,3	53,7	490 244	51,3	48,7	954 237
Rural	54,6	45,4	2 323 209	59,6	40,4	2 787 987	57,3	42,7	5 111 196

## **1.1. Variation provinciale de la population en âge d'activité**

Dans ce paragraphe, on examine la variation de la population des provinces en âge d'activité. On distingue la population active et la population inactive.

### **1.1.1 Population active**

Le Tableau 1.4, montre que la même tendance observée au niveau national se remarque également au niveau provincial, sauf dans la Ville de Kigali. En effet, les personnes actives de sexe féminin sont plus nombreuses que celles de sexe masculin, sauf dans la Ville de Kigali où cette tendance s'inverse avec 62,1% de personnes actives de sexe masculin contre 37,9% de personnes actives de sexe féminin. Considérée par rapport à l'ensemble de la population en âge d'activité, la population active est plus importante que la population inactive, quel que soit la province et le sexe, sauf dans la Ville de Kigali où 4 femmes sur 10 sont actives contre 6 hommes sur 10. Ceci peut s'expliquer en grande partie, comme on l'a déjà fait remarquer, par la prédominance d'activités exigeant la qualification que n'ont pas souvent les femmes.

La part de la population active dans la population en âge d'activité est presque identique dans toutes les provinces, elle varie de 51,9% (Ville de Kigali) à 60% (Kigali Ngari). Les faits importants suivants sont également à souligner : La proportion de personnes actives est supérieure à la moyenne nationale dans sept provinces sur douze. Elle est plus élevée dans les provinces de Kigali Ngari (60%) et de Kibungo (59,3%), et plus faible dans la Ville de Kigali (51,9%).

### **1.1.2. Population inactive**

D'après le Tableau 1.4, la population inactive de sexe féminin est plus importante que celle de sexe masculin, quel que soit la province, sauf dans la Ville de Kigali. Cette situation peut être expliquée par l'importance, en termes d'effectifs, de la population féminine dans la population totale rwandaise.

**Tableau 1.4 : Proportions (en %) de la population résidante des ménages ordinaires âgée de 6 ans et plus par Province/Ville selon le sexe et la situation dans l'activité économique**

Province/Ville	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Population active	Population inactive	Total	Population active	Population inactive	Total	Population active	Population inactive	Total
<b>Rwanda</b>	<b>54,9</b>	<b>45,1</b>	<b>2 787 202</b>	<b>57,6</b>	<b>42,4</b>	<b>3 278 231</b>	<b>56,4</b>	<b>43,7</b>	<b>6 065 433</b>
Ville de Kigali	61,9	38,1	226 023	41,1	58,9	207 029	52,0	48,1	433 052
Kigali Ngari	57,6	42,4	275 112	62,0	38,0	242 151	60,0	40,0	517 263
Gitarama	55,9	44,1	291 601	59,8	40,2	291 601	58,1	41,9	583 202
Butare	56,0	44,0	240 616	61,3	38,7	304 692	59,0	41,0	545 308
Gikongoro	54,5	45,5	166 584	58,0	42,0	269 568	56,4	43,6	436 152
Cyangugu	50,5	49,5	210 257	53,3	46,7	246 342	52,0	48,0	456 599
Kibuye	50,2	49,8	159 607	56,2	43,8	194 391	53,5	46,5	353 998
Gisenyi	51,5	48,5	290 350	56,8	43,2	352 820	54,4	45,6	643 170
Ruhengeri	50,5	49,5	302 460	55,8	44,2	363 401	53,4	46,6	665 861
Byumba	57,0	43,0	244 183	60,8	39,2	281 294	59,0	41,0	525 477
Umutara	56,5	43,5	144 840	59,0	41,0	159 911	57,8	42,2	304 751
Kibungo	56,8	43,2	235 569	61,4	38,6	284 173	59,3	40,7	519 742

## 1.2. Rapport de dépendance et taux net de dépendance

Le rapport de dépendance mesure la charge économique que supportent les actifs, compte tenu de la population dépendante qui vit à leurs dépens. Il est obtenu en rapportant l'ensemble des enfants de moins de 6 ans et la population inactive totale à la population active totale. C'est le nombre de personnes inactives pour 100 personnes actives. Le Tableau 1.5 présente les rapports de dépendance pour l'ensemble du pays et par Province/Ville selon le milieu de résidence. En effet, au Rwanda, 100 personnes actives prennent théoriquement en charge 123,5 personnes dépendantes dont les personnes inactives et les enfants de moins de 6 ans. Les personnes actives en ville supportent un poids de dépendance plus élevé (141,6%) que celles du milieu rural (120,4%).

**Tableau 1.5 : Rapports de dépendance par Province/Ville selon le milieu de résidence**

Province/ ville	Population dépendante			Population Active			Rapport de dépendance		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Rwanda</b>	<b>693 473</b>	<b>3 526 824</b>	<b>4 220 297</b>	<b>489 659</b>	<b>2 928 388</b>	<b>3 418 047</b>	<b>141,6</b>	<b>120,4</b>	<b>123,5</b>
Ville de Kigali	306 705	0	306 705	224 969	0	224 969	136,3	0,0	136,3
Kigali Ngari	26 659	360 316	386 975	22 451	340 329	362 780	118,7	105,9	106,7
Gitarama	67 520	358 774	426 294	52 564	324 174	376 738	128,5	110,7	113,2
Butare	63 827	291 455	355 282	49 966	271 694	321 660	127,7	107,3	110,5
Gikongoro	14 780	242 207	256 987	12 477	192 618	205 095	118,5	125,7	125,3
Cyangugu	27 379	308 203	335 582	17 301	220 177	237 478	158,3	140,0	141,3
Kibuye	24 634	231 983	256 617	16 048	173 226	189 274	153,5	133,9	135,6
Gisenyi	40 853	432 035	472 888	17 392	332 457	349 849	234,9	130,0	135,2
Ruhengeri	39 752	455 331	495 083	24 932	330 577	355 509	159,4	137,7	139,3
Byumba	36 873	328 781	365 654	19 538	290 613	310 151	188,7	113,1	117,9
Umutara	5 083	211 685	216 768	2 781	173 402	176 183	182,8	122,1	123,0
Kibungo	39 408	306 054	345 462	29 240	279 121	308 361	134,8	109,6	112,0

Il existe une disparité entre les provinces. Alors que 100 personnes actives doivent prendre en charge plus de 130 personnes dépendantes dans la Ville de Kigali et dans les provinces de Ruhengeri, de Gisenyi et de Kibuye et même 141 à Cyangugu, le rapport équivalent est plus faible à Gitarama, Butare et Kibungo (110-113%). En d'autres termes, il y a autant de personnes actives que de personnes dépendantes dans ces dernières provinces. Sauf dans la province de Gikongoro, les rapports de dépendance sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. On rencontre le rapport le plus élevé en milieu urbain dans la province de Gisenyi où chaque personne active doit prendre en charge plus de 2 personnes dépendantes. Le rapport le plus élevé en milieu rural est observé dans la province de Cyangugu (140%).

Dans le souci d'évaluer la charge qui pèse réellement sur la population active, il est intéressant de calculer le taux net de dépendance économique qui s'obtient en rapportant à la population active occupée âgée de 15 ans et plus, la somme de la population inoccupée de 15 ans et plus, de la population de moins de 15 ans et de la population inactive de 15 ans et plus. Le calcul d'un tel rapport se base sur l'hypothèse que les enfants de moins de 15 ans sont inactifs et que leur apport économique dans les ménages est négligeable. En effet, selon la Convention sur les droits de l'enfant, aucun enfant ne doit effectuer un travail rémunéré avant l'âge de 15 ans.

**Tableau 1.6 : Rapports nets de dépendance par Province/Ville selon le milieu de résidence**

Province/ Ville	Population Dépendante			Population Active Occupée			Rapport de Dépendance		
	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
<b>Total</b>	<b>766 433</b>	<b>3 854 907</b>	<b>4 621 340</b>	<b>459 136</b>	<b>2 810 623</b>	<b>3 269 759</b>	<b>166,9</b>	<b>137,2</b>	<b>141,3</b>
Ville de Kigali	345 007	0	345 007	206 684	0	206 684	166,9	0,0	166,9
Kigali Ngari	29 411	395 366	424 777	21 394	327 507	348 901	137,5	120,7	121,7
Gitarama	72 647	390 622	463 269	50 567	314 168	364 735	143,7	124,3	127,0
Butare	70 253	317 728	387 981	47 601	261 624	309 225	147,6	121,4	125,5
Gikongoro	15 865	262 600	278 465	12 047	185 850	197 897	131,7	141,3	140,7
Cyangugu	29 920	331 030	360 950	16 420	212 417	228 837	182,2	155,8	157,7
Kibuye	26 591	252 509	279 100	15 390	166 494	181 884	172,8	151,7	153,4
Gisenyi	44 291	472 300	516 591	15 889	315 966	331 855	278,8	149,5	155,7
Ruhengeri	43 983	493 577	537 560	23 760	318 080	341 840	185,1	155,2	157,3
Byumba	39 933	360 314	400 247	18 596	277 802	296 398	214,7	129,7	135,0
Umutara	5 421	241 129	246 550	2 683	163 260	165 943	202,0	147,7	148,6
Kibungo	43 111	337 732	380 843	28 105	267 455	295 560	153,4	126,3	128,9

Comme on peut le remarquer dans le Tableau 1.6, ces taux sont supérieurs aux taux de dépendance calculés dans le Tableau 1.5. Cet écart est expliqué par le fait que des personnes initialement considérés comme actives, alors qu'elles ne le sont pas en principe, ont été isolées et incorporées dans le numérateur qui est constitué de personnes non occupées. Ces résultats permettent de conclure qu'une charge élevée pèse effectivement sur la population active occupée. Au niveau national par exemple, chaque personne active prend en charge d'environ 1,4 personnes dépendantes. Cette charge est plus lourde en milieu urbain (1,7) qu'en milieu rural (1,4). Les disparités entre les provinces persistent et s'intensifient. Dans cinq provinces (Ville de Kigali, Cyangugu, Kibuye, Gisenyi et Ruhengeri) chaque personne active occupée est appelée à prendre en charge plus de 1,5 personnes dépendantes. Dans les milieux urbains, le poids de la population dépendante est encore plus forte jusqu'à ce que dans les villes de Byumba et d'Umutara chaque personne active occupée doit prendre en charge au moins deux personnes dépendantes. A Gisenyi, elle s'occupe de presque trois personnes dépendantes.

## **Chapitre 2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE**

L'objectif de ce chapitre est de déterminer le profil de la population active selon certaines caractéristiques telles que l'âge, le niveau d'instruction, l'état matrimonial et la nationalité. L'analyse distingue la population active occupée et la population active sans emploi. Cette dernière catégorie est constituée de la population en chômage et de celle à la recherche du premier emploi. Pour chacune de ces trois catégories, les indicateurs suivants ont été calculés :

- Les proportions de la population active occupée et de la population active inoccupée selon le groupe d'âge ;
- Les rapports de masculinité de l'ensemble de la population active et des différentes catégories de la population active ;
- L'âge médian et âge moyen de l'ensemble de la population active et des différentes catégories de la population active ;
- Proportions de la population active âgée de 6 ans et plus par situation dans l'activité, selon le niveau d'instruction et le sexe ;
- Proportions de la population âgée de 6 ans et plus par situation dans l'activité, selon l'état matrimonial et le sexe ;
- Proportions de la population âgée de 6 ans et plus active par situation dans l'activité, selon la nationalité et le sexe.

### **2.1. Population active occupée**

Le Tableau 2.1 montre que la population active occupée de sexe féminin est plus nombreuse que celle de sexe masculin, quel que soit le groupe d'âge. C'est ce qui explique le fait que les rapports de masculinité sont inférieurs à l'unité, sauf pour la population âgée de 80 ans et plus. Cette dernière situation peut être expliquée par le fait qu'à l'âge avancé, les hommes sont plus actifs que les femmes. Toutefois, il convient à ce niveau de faire remarquer que l'effectif de la population active après 64 ans n'est que de 136.916 personnes, ce qui représente 4% de toute la population active qui est évaluée à 3.418.047 personnes. Comparée à la population âgée de six ans et plus, cette proportion est de 2,3%.

Dans l'ensemble, compte tenu de la faiblesse de la population en chômage ou à la recherche du premier emploi, 99% de la population active et occupée. Il s'agit de 98,8% des hommes et 99,3% des femmes. La situation est identique dans toutes les provinces, sauf dans la Ville de Kigali où la population active occupée constituent 94% de la population active. Les personnes actives inoccupées se concentrent essentiellement entre les âges de 20-35 ans.

**Tableau 2.1 : Effectifs de population active occupée et le rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité	Rapports de masculinité de la population active totale
<b>Total</b>	<b>44,7</b>	<b>55,4</b>	<b>100,0</b>	<b>80,7</b>	<b>81,1</b>
06-09	49,3	50,7	100,0	97,4	97,0
10-14	47,3	52,7	100,0	89,8	89,7
15-19	47,1	52,9	100,0	89,0	89,1
20-24	45,9	54,1	100,0	84,7	85,2
25-29	43,7	56,3	100,0	77,5	78,1
30-34	44,4	55,6	100,0	79,8	80,4
35-39	44,2	55,8	100,0	79,3	79,8
40-44	44,3	55,7	100,0	79,5	79,9
45-49	43,6	56,5	100,0	77,2	77,5
50-54	43,0	57,0	100,0	75,5	76,0
55-59	39,5	60,5	100,0	65,4	65,6
60-64	40,3	59,7	100,0	67,6	67,8
65-69	42,5	57,5	100,0	73,9	74,0
70-74	46,1	53,9	100,0	85,6	85,7
75-79	46,6	53,4	100,0	87,1	87,2
80-84	50,7	49,3	100,0	102,8	102,9
85 et +	51,2	48,8	100,0	105,0	105,2
<b>Age moyen</b>	<b>33,0</b>	<b>33,8</b>	-	-	-

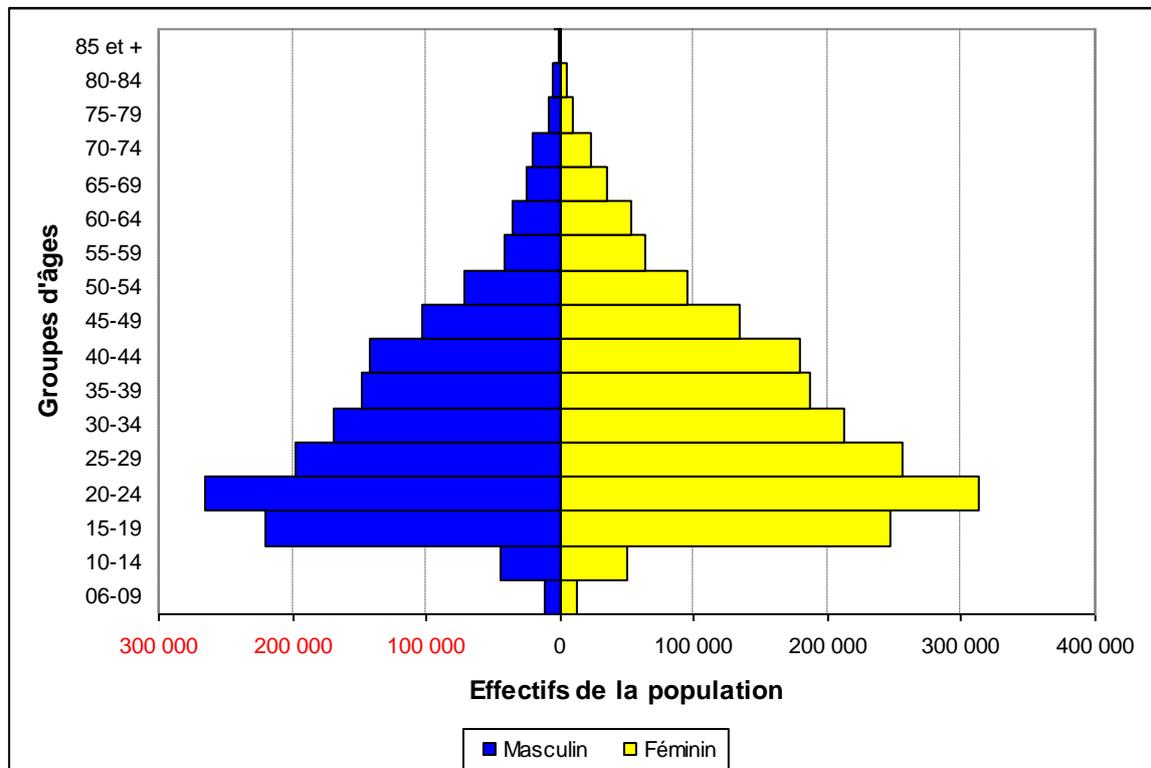
Comme le montre la pyramide suivante des âges de la population active occupée, les effectifs de la population active occupée sont peu nombreux pour les jeunes âges et après 49 ans. Cette même pyramide montre que l'évolution de cette population en fonction de l'âge est presque la même, quel que soit le sexe. Entre 6 et 14 ans, l'effectif de la population active est de 117 710 (35%). Même s'il est inférieur par rapport à la population totale active occupée, ce chiffre est important comme effectif des enfants qui travaillent trop tôt. Ceci pose un problème majeur quant à la protection des enfants et violent leurs droits.

Le thème portant sur les enfants précise que la plupart de ces enfants travaillent dans le secteur agricole. Le plus souvent, ils assistent leurs parents dans les activités de champs (cultivateurs). Selon la culture rwandaise, cette pratique contribue à leur apprentissage afin de les préparer pour leur vie adulte. Il ne s'agit pas de l'exploitation des enfants. Par contre, une proportion significative des enfants est recrutée dans les plantations ou travaille dans le secteur informel dans les villes et le plus souvent comme des domestiques dans différents ménages surtout en ville.

La structure de la population active occupée reprend la forme de celle de la population totale à partir de 20 ans, étant donné qu'à partir de cet âge les taux de

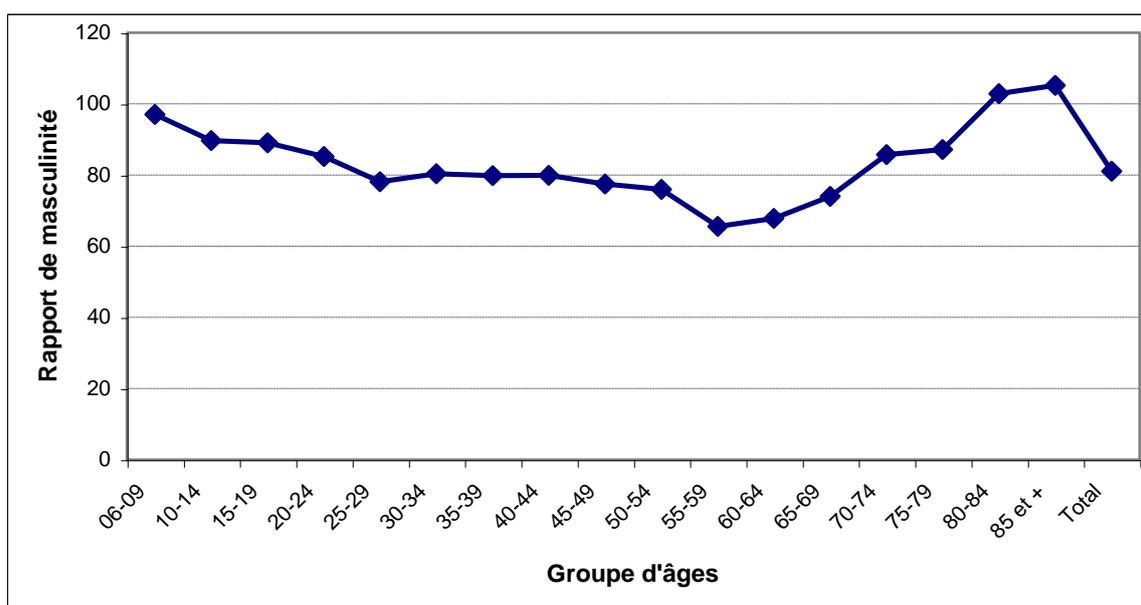
participation à l'activité économique sont très élevés. Les âges moyens calculés à partir de cette distribution sont de 33 ans pour les hommes et de 33,8 ans pour les femmes.

**Figure 2.1 : Pyramide des âges de la population active occupée**



La Figure 2.1, montre que jusqu'à 79 ans et au niveau national, la population active occupée de sexe féminin est plus importante que celle de sexe masculin même si quelque fois cette différence n'est pas grande. Par conséquent la courbe de l'évolution des rapports de masculinité se trouve en dessous de 100, sauf pour les âges supérieurs à 79 ans comme le montre le graphique suivant.

Figure 2.2 : Evolution du rapport de masculinité de la population active



Un examen de la qualité de la population active occupée en termes de son niveau d'instruction (Tableau 2.2) révèle que cette population a un niveau généralement faible. Quelques 37,5% n'ont aucun niveau de formation, 56% n'ont atteint que le niveau primaire. Le niveau secondaire n'a été atteint que par 4,4% de la population active occupée et seul 0,5% de cette population a atteint le niveau supérieur de formation. Les hommes sont les plus instruits que les femmes, mais les proportions suffisamment qualifiées restent faibles. Ce n'est que dans les villes qu'on rencontre de fortes proportions de personnes ayant atteint le niveau secondaire au moins. Tout de même, à peine 1 personne active occupée n'a pu atteindre le niveau secondaire de formation. En milieu rural, la situation est pire. Dans ces conditions, il est évident que le marché de travail au Rwanda ne dispose pas d'un potentiel humain capable d'alimenter une économie moderne qui nécessite des acteurs qualifiés.

**Tableau 2.2 : Répartition (en %) de la population active occupée âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et sexe	Sans Niveau	Niveau Primaire	Niveau Post-Primaire	Niveau Secondaire	Niveau Supérieur	Total
<b>Total</b>	<b>37,5</b>	<b>55,6</b>	<b>2,0</b>	<b>4,4</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>
Masculin	30,6	60,6	2,2	5,7	0,9	100,0
Féminin	43,1	51,5	1,9	3,3	0,2	100,0
<b>Urbain</b>						
Total	23,1	56,4	3,2	14,3	3,1	100,0
Masculin	18,0	58,2	3,3	16,1	4,4	100,0
Féminin	28,9	54,3	3,1	12,1	1,6	100,0
<b>Rural</b>						
Total	39,8	55,4	1,8	2,8	0,1	100,0
Masculin	33,1	61,1	2,0	3,6	0,2	100,0
Féminin	44,9	51,1	1,7	2,1	0,0	100,0

Cette situation constitue un déficit majeur pour le Gouvernement rwandais, spécialement dans son programme de réduction de la pauvreté. Ces données montrent que la croissance économique recherchée est difficilement réalisable avec une main-d'œuvre aussi peu qualifiée et, par conséquent, de très faible productivité. Des politiques concrètes et efficaces devraient être définies pour améliorer la situation.

Une des actions à mener serait d'encourager l'investissement dans le capital humain, spécialement dans les secteurs éducation et santé, en fournissant aux plus démunis la possibilité de développer leur potentiel physique et mental et de s'intégrer dans la vie économique. Il est établi que l'augmentation des compétences du capital humain des pauvres est un moyen efficace pour la réduction de la pauvreté de manière durable. Pour améliorer la qualité de la main-d'œuvre à long terme, il convient de faciliter aux pauvres l'accès à l'école primaire et aux programmes de formation continue, parallèlement avec le programme de l'éducation pour tous.

Cette situation de main-d'œuvre non-qualité constitue également un problème majeur pour le Rwanda, si on considère la mouvance actuelle de la mondialisation et de l'intégration régionale. Le Rwanda, membre du COMESA, devra faire face à la compétitivité régionale de la main-d'œuvre, puisque cette organisation doit assurer la mobilité de la main-d'œuvre et des services ainsi que le droit de résidence et d'établissement des opérateurs économiques et du personnel qualifié dans la région.

**Tableau 2.3 : Proportions de la population active occupée âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon l'Etat matrimonial**

Milieu de résidence et sexe	Célibataire	En Union	Divorcé/ Séparé	Veuf/ Veuve	Total
<b>Ensemble</b>					
<b>Total</b>	<b>29,5</b>	<b>58,8</b>	<b>1,7</b>	<b>10,1</b>	<b>100,0</b>
Masculin	34,4	63,1	0,7	1,9	100,0
Féminin	25,5	55,3	2,4	16,7	100,0
<b>Urbain</b>					
Total	40,3	49,2	1,6	9,0	100,0
Masculin	45,6	52,2	0,6	1,6	100,0
Féminin	34,3	45,5	2,8	17,5	100,0
<b>Rural</b>					
Total	27,7	60,3	1,7	10,3	100,0
Masculin	32,1	65,2	0,8	1,9	100,0
Féminin	24,3	56,6	2,4	16,6	100,0

Une forte proportion de la population active occupée est en union (58,8%). On rencontre proportionnellement plus d'hommes actifs occupés en union ou célibataires. Les proportions des mariés sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit le sexe.

En principe, étant donné qu'une majeure partie de l'activité économique en milieu rural est dans le secteur agricole, l'entrée en union garantit l'accès à la terre et une main-d'œuvre plus importante. Par contre, on n'a pas nécessairement besoin d'un partenaire pour être actif et occupé en milieu urbain. C'est plutôt l'emploi qui facilite l'entrée en union. En cas de veuvage, l'homme veuf a plus de chances de se remarier s'il a un emploi alors que les femmes veuves ne peuvent se remarier que si elles sont encore jeunes. Aussi, une femme divorcée ou veuve peut mieux supporter son statut si elle a un emploi.

Concernant la nationalité, comme c'est le cas au sein de la population totale, une écrasante majorité (99,6%) de la population active occupée est constituée par des Rwandais. La structure de cette population par sexe révèle que les femmes prédominent chez les Rwandais, les Rwandais de double nationalité et chez les Burundais. Par contre, elles sont minoritaires au sein de la population active occupée des autres nationalités résidant au Rwanda.

**Tableau 2.4: Rapport de masculinité au sein de la population active occupée par nationalité selon le milieu de résidence**

Nationalité	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Total</b>	<b>114,9</b>	<b>75,9</b>	<b>80,5</b>
Rwanda	113,2	75,9	80,3
Double Nationalité	195,8	66,0	84,7
Burundi	455,0	118,7	156,5
R.D. Congo	323,6	140,3	259,3
Uganda	502,4	144,4	394,6
Tanzanie	563,2	75,0	446,0
Kenya	446,2	133,3	387,5
Autre-Afrique	505,9	62,5	421,4
Autre Etranger	289,7	79,6	243,8

Quelle que soit la nationalité, les hommes prédominent au sein de la population active occupée en ville. On compte plus de 5 Ugandais, Tanzaniens ou autres Africains actifs occupés pour une femme dans cette catégorie. En milieu rural, la situation est plutôt mitigée. On rencontre plus de femmes que d'hommes actifs occupés parmi les populations de nationalité Tanzanienne, autres africaine et autres étrangers en milieu rural.

## **2.2. Personnes en chômage**

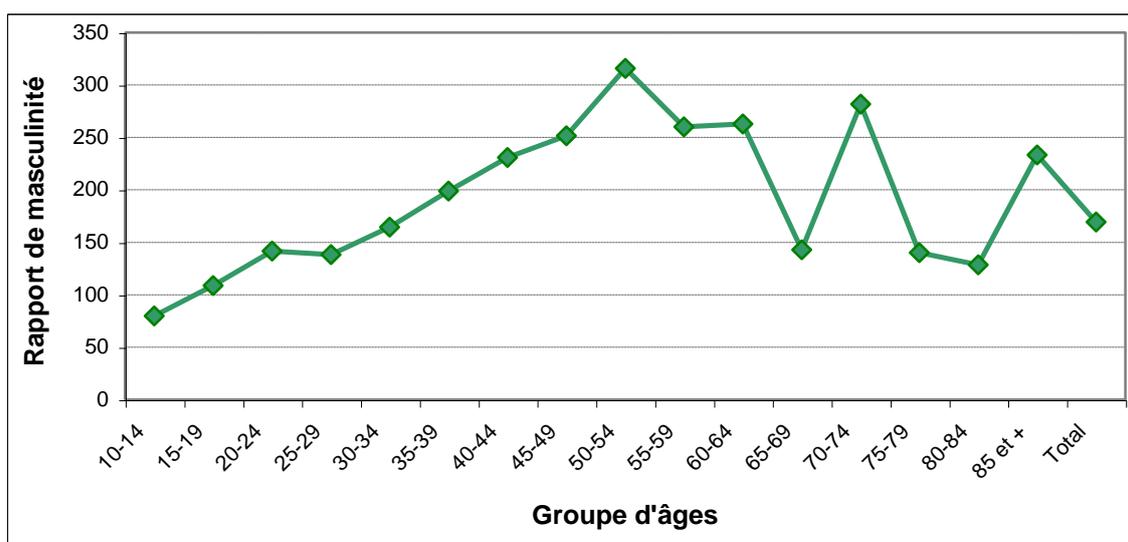
Comparés à la population active occupée, les effectifs de la population en chômage sont très peu nombreux quel que soit l'âge. Au niveau national, cette population est de 15 682 personnes, soit 0,25% de toute la population âgée de 6 ans et plus et 0,45% de toute la population active. Dans l'ensemble, la population en chômage est plus nombreuse entre 20 et 34 ans et cette tendance se fait remarquer quel que soit le sexe.

**Tableau 2.5 : Population en chômage et le rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âges	Ensemble	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>169,3</b>
10-14	1,2	0,8	1,8	79,8
15-19	4,9	4,1	6,4	108,7
20-24	15,4	14,4	17,2	141,7
25-29	20,7	19,1	23,3	138,4
30-34	20,1	19,9	20,4	164,6
35-39	13,6	14,4	12,2	198,9
40-44	9,9	10,9	8,0	230,8
45-49	6,1	6,9	4,7	251,7
50-54	4,3	5,2	2,8	316,0
55-59	1,7	2,0	1,3	260,0
60-64	1,1	1,2	0,8	263,0
65-69	0,5	0,5	0,6	142,9
70-74	0,3	0,3	0,2	281,8
75-79	0,2	0,1	0,2	140,0
80-84	0,1	0,1	0,1	128,6
85 et +	0,1	0,1	0,1	233,3
<b>Age moyen</b>	<b>33,1</b>	<b>34,0</b>	<b>31,5</b>	-

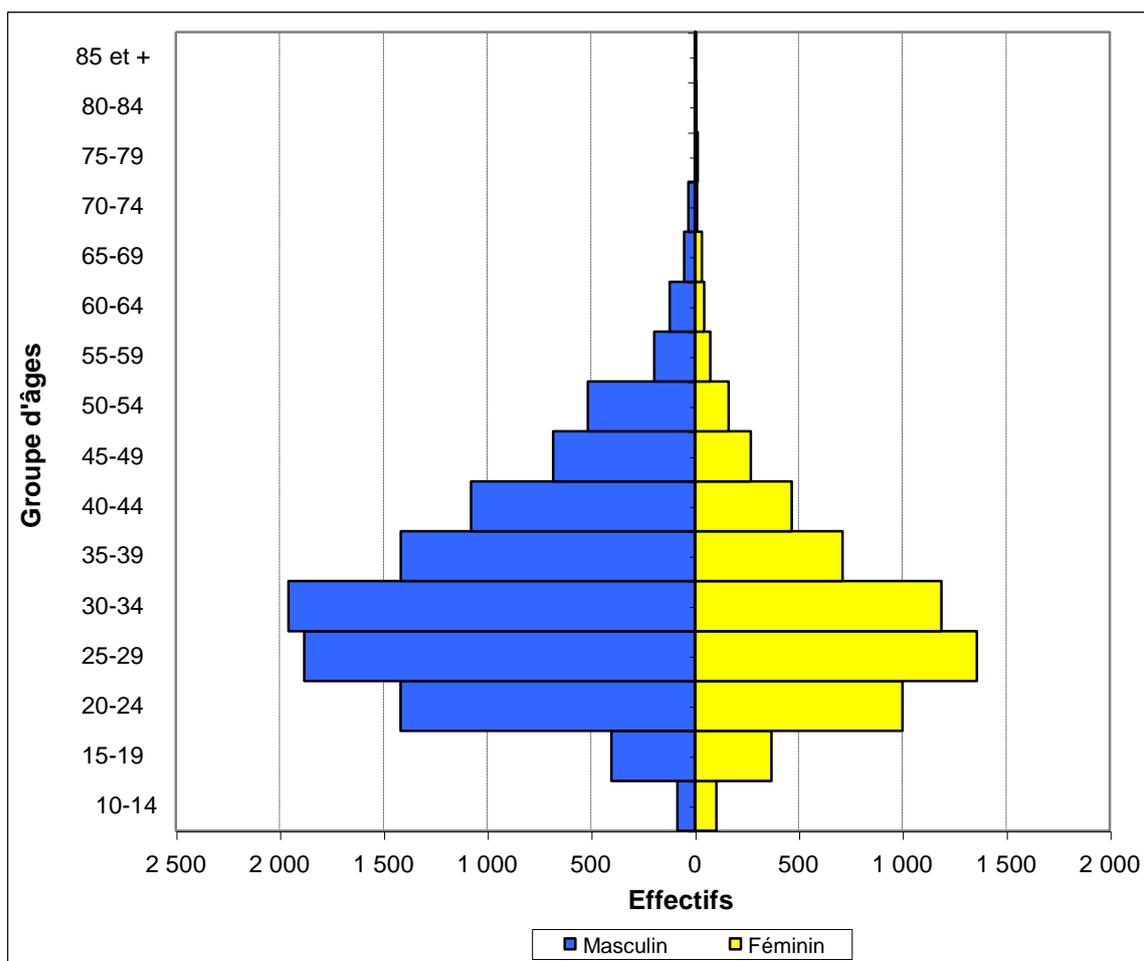
Quelle que soit la tranche d'âges considérée, il y a plus d'hommes en chômage que de femmes. Cela peut être dû au fait que les hommes qui sont plus occupés dans les activités non agricoles que les femmes perdent plus souvent leurs emplois. Cette situation explique le niveau très élevé des taux de masculinité, qui dépassent même 200% dans les tranches d'âge 40-44 à 60-64, comme le montre le Tableau 7 et le graphique suivant.

**Figure 2.3 : Courbe des rapports de masculinité de la population en chômage par groupe d'âges**



D'après la pyramide des âges de la population en chômage, la tendance en fonction de l'âge se présente différemment suivant le sexe. Les effectifs diminuent plus lentement avec l'âge chez les hommes que chez les femmes. On observe, par exemple, qu'après 54 ans, la population féminine ne connaît pratiquement pas de chômage, d'où les valeurs élevées du rapport de masculinité observées, même pour les âges avancés. En moyenne, les hommes en chômage sont plus âgés que les femmes (34 ans contre 31,5 ans).

**Figure 2.4 : Pyramide des âges de la population en chômage**



Une majeure partie de la population en chômage a déjà été à l'école et une importante proportion a atteint un niveau d'instruction secondaire au moins. Il s'agit de 53,6% de l'ensemble des chômeurs dont 54,9% de ceux résidant en ville et de 50,5% de ceux en milieu rural. En général, les femmes en chômage sont plus nombreuses à avoir atteint au moins le niveau secondaire de formation (59,4) que les hommes (50,3%), surtout en ville.

**Tableau 2.6 : Proportions de la population active occupée âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et sexe	Sans Niveau	Niveau Primaire	Niveau Post-Primaire	Niveau secondaire	Niveau Supérieur	Total
<b>Ensemble</b>	<b>10,1</b>	<b>36,3</b>	<b>5,4</b>	<b>44,5</b>	<b>3,7</b>	<b>100,0</b>
Masculin	8,5	41,3	5,1	40,8	4,4	100,0
Féminin	12,9	27,8	6,0	50,8	2,6	100,0
<b>Urbain</b>						
Total	7,4	37,6	5,0	45,3	4,6	100,0
Masculin	6,8	42,9	4,8	40,1	5,3	100,0
Féminin	8,5	28,8	5,4	54,0	3,4	100,0
<b>Rural</b>						
Total	16,4	33,1	6,4	42,5	1,6	100,0
Masculin	12,3	37,5	5,9	42,3	2,1	100,0
Féminin	23,5	25,4	7,4	42,8	0,8	100,0

Un examen plus détaillé des niveaux d'instruction des chômeurs révèle qu'une importante partie de ceux-ci ayant atteint le niveau secondaire ont suivi une formation professionnelle. Parmi ceux-ci, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses. Logiquement, il faut avoir un certain bagage intellectuel ou une formation professionnelle quelconque pour se déclarer chômeur et être à la recherche d'un emploi après avoir perdu un autre. Sans ces aptitudes on est réduit à accepter un sous-emploi dans le secteur primaire ou informel.

Environ 3-4 chômeurs sur 10 sont célibataires et 5-6 sur 10 sont en union. Il n'y a pas de disparités importantes selon le milieu de résidence par rapport à l'état matrimonial (Tableau 2.7). Toutefois, il en existe selon le sexe. Il y a proportionnellement plus de célibataires chez les chômeurs que chez les femmes, et plus de veuves chez les femmes en chômage que chez les hommes.

**Tableau 2.7 : Proportions de la population âgée de 6 ans et plus en chômage par milieu de résidence et sexe selon l'état matrimonial**

Milieu de résidence et sexe	Célibataire	En Union	Divorcé/ Séparé	Veuf/ Veuve	Total
<b>Ensemble</b>	<b>35,2</b>	<b>56,3</b>	<b>1,9</b>	<b>6,6</b>	<b>100,0</b>
Masculin	39,7	57,1	1,1	2,1	100,0
Féminin	27,4	55,1	3,3	14,4	100,0
<b>Urbain</b>					
Total	36,2	55,5	2,1	6,1	100,0
Masculin	41,4	55,6	1,0	2,0	100,0
Féminin	27,4	55,5	3,8	13,2	100,0
<b>Rural</b>					
Total	32,7	58,2	1,5	7,7	100,0
Masculin	35,9	60,5	1,2	2,4	100,0
Féminin	27,1	53,9	1,9	17,1	100,0

### 2.3. Personnes à la recherche du premier emploi

La population rwandaise à la recherche du premier emploi est plus nombreuse entre 15 et 34 ans et on remarque qu'après 39 ans, plus personne ne cherche son premier emploi. L'effectif de la population à la recherche du premier emploi est très petit dans l'ensemble, quel que soit le sexe et le groupe d'âge considéré.

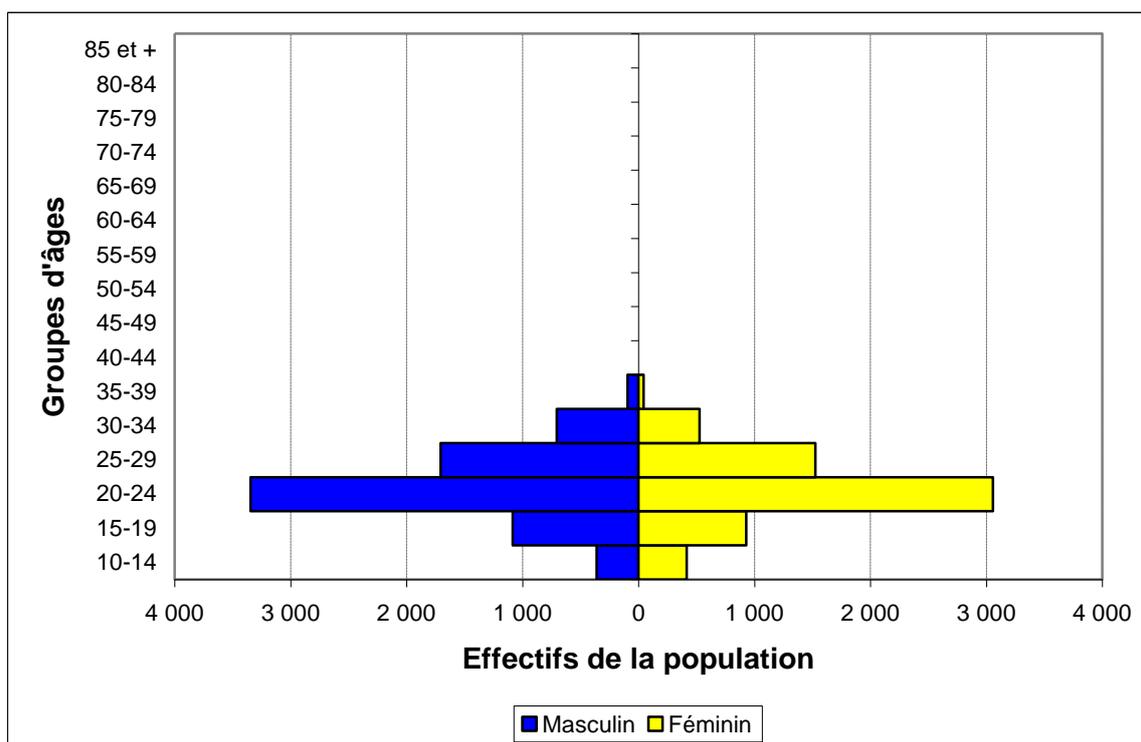
Dans l'ensemble, les chercheurs de premier emploi sont plus jeunes. En moyenne, les hommes à la recherche d'un premier emploi sont un peu plus âgés que les femmes (22 ans contre 21,4 ans). La part des enfants âgés de 6 à 14 ans qui cherchent leur premier emploi est très faible au niveau national.

**Tableau 2.8 : Effectifs de la population à la recherche du premier emploi et le rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âges	Ensemble	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité
<b>Total</b>	<b>14 896</b>	<b>7 813</b>	<b>7 083</b>	<b>110,3</b>
06-09	1 101	517	584	88,5
10-14	776	361	415	87,0
15-19	2 013	1 085	928	116,9
20-24	6 402	3 345	3 057	109,4
25-29	3 233	1 706	1 527	111,7
30-34	1 231	704	527	133,6
35-39	140	95	45	211,1
<b>Age moyen</b>	<b>21,7</b>	<b>22,0</b>	<b>21,4</b>	

La pyramide des âges ci-après des personnes à la recherche du premier emploi montre que la structure des demandeurs d'un premier emploi est identique pour les deux sexes. C'est aux âges de 20-24 ans qu'on est plus demandeur d'un premier emploi au Rwanda et les hommes sont plus nombreux à en demander.

Figure 2.5 : Pyramide des âges des personnes à la recherche du premier emploi



Plus de 59% des demandeurs d'un premier emploi ont atteint au moins le niveau secondaire. Parmi eux presque 29% ont suivi une formation professionnelle (33,1% chez les femmes et 24,7% chez les hommes). Les demandeurs d'un premier emploi en ville sont plus nombreux à être instruits (62,1%) que ceux du milieu rural (58%). Ceci est d'autant plus logique que c'est en ville qu'on a de fortes chances de trouver un emploi lorsqu'on a atteint un niveau de formation assez élevé.

**Tableau 2.9 : Proportions de la population à la recherche du premier emploi par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et le sexe	Sans Niveau	Primaire	Post-Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
<b>Ensemble</b>	<b>13,2</b>	<b>25,1</b>	<b>2,0</b>	<b>56,2</b>	<b>3,5</b>	<b>100,0</b>
Masculin	11,9	27,2	2,1	54,8	4,0	100,0
Féminin	14,6	22,8	1,9	57,6	3,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Total	8,4	27,9	2,3	55,6	5,7	100,0
Masculin	8,3	33,0	2,5	49,7	6,5	100,0
Féminin	8,6	22,4	2,1	62,0	4,9	100,0
<b>Rural</b>						
Total	18,7	21,8	1,6	57,0	1,0	100,0
Masculin	15,9	20,7	1,6	60,5	1,3	100,0
Féminin	21,9	23,2	1,6	52,8	0,6	100,0

Comme dans le cas des chômeurs, ne peut être demandeur d'un premier emploi que celui qui possède quelques atouts. C'est la raison pour laquelle on trouve proportionnellement plus de personnes ayant reçu une formation professionnelle ou l'enseignement général au niveau secondaire entraînant de demander un premier emploi.

Dans l'ensemble du pays, il y a plus de célibataires que de mariés parmi les personnes à la recherche du premier emploi (80,8%). Cette situation est plus accentuée au sein de la population masculine où cette proportion est de 88,5% que chez les femmes (72,0%). On rencontre un peu plus d'hommes et de femmes en union à la recherche d'un premier emploi en ville qu'en milieu rural.

**Tableau 2.10 : Proportions (en %) de la population à la recherche du premier emploi par milieu de résidence et sexe selon l'état matrimonial**

Milieu de résidence et sexe	Célibataire	En Union	Divorcé/Séparé	Veuf/Veuve	Total
<b>Ensemble</b>	<b>80,8</b>	<b>17,5</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>
Masculin	88,5	10,9	0,2	0,3	100,0
Féminin	72,0	24,9	0,9	2,1	100,0
<b>Urbain</b>					
Total	76,6	21,8	0,6	0,9	100,0
Masculin	87,4	12,2	0,2	0,2	100,0
Féminin	65,4	31,8	1,1	1,7	100,0
<b>Rural</b>					
Total	86,3	11,9	0,5	1,4	100,0
Masculin	90,0	9,4	0,3	0,3	100,0
Féminin	81,7	14,8	0,7	2,8	100,0

Les femmes en union sont proportionnellement plus nombreuses les demandeurs de premier emploi que les hommes mariés. Ce résultat s'explique par le fait qu'un homme devrait normalement avoir un emploi certain avant de se marier compte tenu des responsabilités qu'il devrait assumer une fois marié. Cela n'est pas le cas chez les femmes qui peuvent chercher un premier emploi après mariage afin de contribuer au revenu du ménage. Par contre, les femmes veuves sont peu nombreuses à chercher un premier emploi.

## 2.4. Mesure du chômage

### 2.4.1. Niveau global du chômage

Dans un contexte africain où les activités du secteur primaire sont prédominantes, il est difficile pour un recensement général de la population et de l'habitat, d'appréhender de manière satisfaisante le phénomène de chômage. L'évolution du chômage est observée grâce au taux global de chômage qui est obtenu en rapportant la population active inoccupée (formée de chômeurs et de personnes à la recherche du premier emploi), à la population active. Comme on l'a déjà souligné, l'effectif de la population active inoccupée est très faible, comparé à l'effectif total de la population active. Ceci s'explique par le fait que beaucoup de gens se déclarent agriculteurs alors qu'en réalité ils ne sont pas occupés comme le montre le Tableau 2.11. Ce taux, globalement très faible dans le milieu urbain où il se situe entre 3% et 4%, est encore plus faible dans le milieu rural où il n'atteint pas 1%. Cela explique les faibles taux au niveau national. Sans doute à cause de l'approche adoptée lors du recensement, le niveau du chômage trouvé est sous-évalué.

**Tableau 2.11 : Population active inoccupée et taux global de chômage (TGC) selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation dans l'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>TG chômage</b>	<b>4,2</b>	<b>3,5</b>	<b>3,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>
Chômeur	6 874	4 113	10 987	2 985	1 710	4 695	9 859	5 823	15 682
Recherche du 1er emploi	4 105	3 861	7 966	3 708	3 222	6 930	7 813	7 083	14 896
Pop. active non occupée	10 979	7 974	18 953	6 693	4 932	11 625	17 672	12 906	30 578
Ensemble Actifs	262 563	227 096	489 659	1 267 757	1 660 631	2 928 388	1 530 320	1 887 727	3 418 047

La différence observée entre le milieu urbain et rural confirme le fait que les gens se déclarent à tort agriculteurs, puisque dans le milieu urbain où les activités agricoles sont presque inexistantes, la population active inoccupée est relativement importante. Quel que soit le milieu considéré, il apparaît que la différence de taux globaux de chômage n'est pas significative, même s'ils sont relativement élevés pour la population de sexe masculin. Ceci confirme également

le fait que la population de sexe féminin s'occupe davantage des activités agricoles que les hommes.

**Tableau 2.12 : Taux globaux de chômage par Province/Ville selon le sexe**

Province/Ville	Taux globaux de chômage		
	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>
Ville de Kigali	5,7	7,0	6,2
Kigali Ngari	0,6	0,3	0,5
Gitarama	0,7	0,5	0,6
Butare	0,7	0,4	0,5
Gikongoro	0,5	0,4	0,4
Cyangugu	1,0	0,5	0,7
Kibuye	0,7	0,4	0,5
Gisenyi	1,0	0,5	0,7
Ruhengeri	0,7	0,4	0,5
Byumba	0,5	0,3	0,4
Umutara	0,6	0,3	0,5
Kibungo	0,5	0,3	0,4

L'analyse des taux globaux de chômage par province et par sexe fait apparaître les mêmes tendances que celles dégagées dans le paragraphe précédent. Quant on compare le sexe, la différence est négligeable et les taux sont relativement plus élevés chez les hommes que chez les femmes, quelle que soit la province considérée. Il apparaît également que le taux global de chômage est plus important dans la Ville de Kigali que dans les provinces. Ceci confirme le fait qu'il y a beaucoup de personnes actives inoccupées dans la Ville de Kigali.

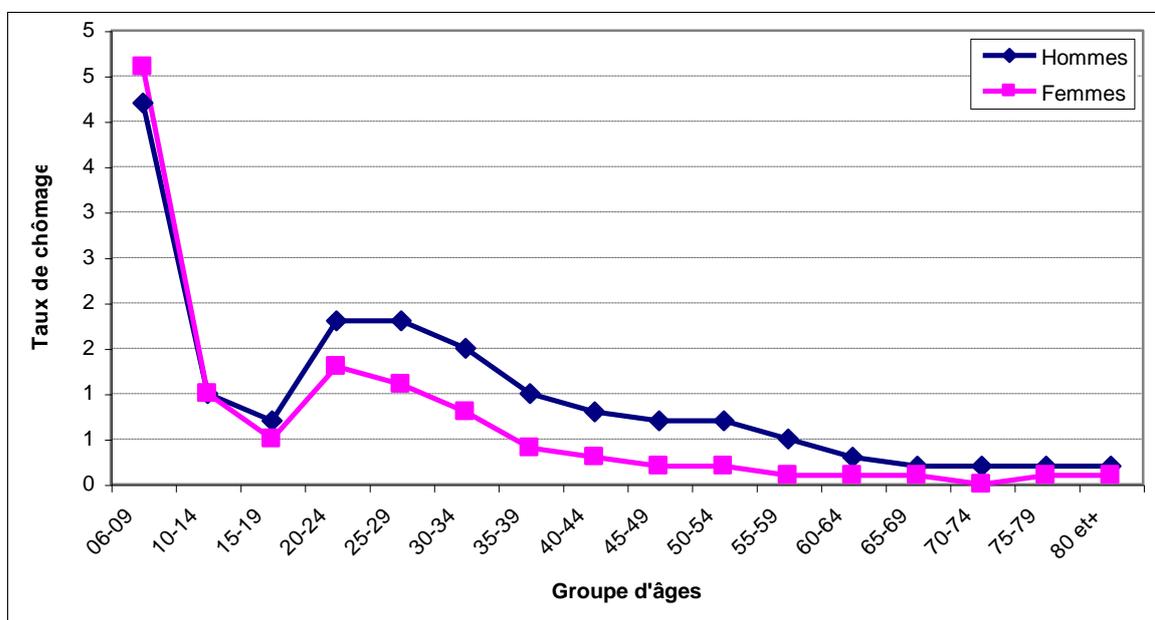
#### 2.4.2. Taux spécifiques de chômage

L'examen des taux spécifiques de chômage (Tableau 2.13 et Figure 2.6) révèle que des disparités entre les sexes à partir de l'âge de 20 ans où les taux de chômage sont plus élevés chez les hommes jusqu'à l'âge de 65 ans. Dans l'ensemble les taux restent faibles.

**Tableau 2.13 : Taux spécifiques de chômage par groupes d'ages selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Milieu Urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Total</b>	<b>4,2</b>	<b>3,5</b>	<b>3,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>
06-09	11,1	12,0	11,5	3,7	4,1	3,9	4,2	4,6	4,4
10-14	3,1	2,9	3,0	0,8	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0
15-19	2,6	2,1	2,3	0,3	0,3	0,3	0,7	0,5	0,6
20-24	4,9	6,1	5,4	0,9	0,6	0,7	1,8	1,3	1,5
25-29	5,3	5,7	5,5	0,8	0,4	0,6	1,8	1,1	1,4
30-34	5,1	4,3	4,7	0,6	0,3	0,4	1,5	0,8	1,1
35-39	3,9	2,4	3,2	0,4	0,1	0,2	1,0	0,4	0,7
40-44	3,4	1,7	2,6	0,3	0,1	0,2	0,8	0,3	0,5
45-49	3,4	1,4	2,4	0,2	0,1	0,1	0,7	0,2	0,4
50-54	3,7	1,2	2,4	0,3	0,1	0,1	0,7	0,2	0,4
55-59	2,9	0,7	1,7	0,1	0,1	0,1	0,5	0,1	0,3
60-64	2,3	0,5	1,3	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1	0,2
65-69	1,4	0,5	0,9	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
70-74	1,0	0,3	0,7	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1
75-79	1,2	0,5	0,8	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
80 et+	1,6	0,9	1,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2

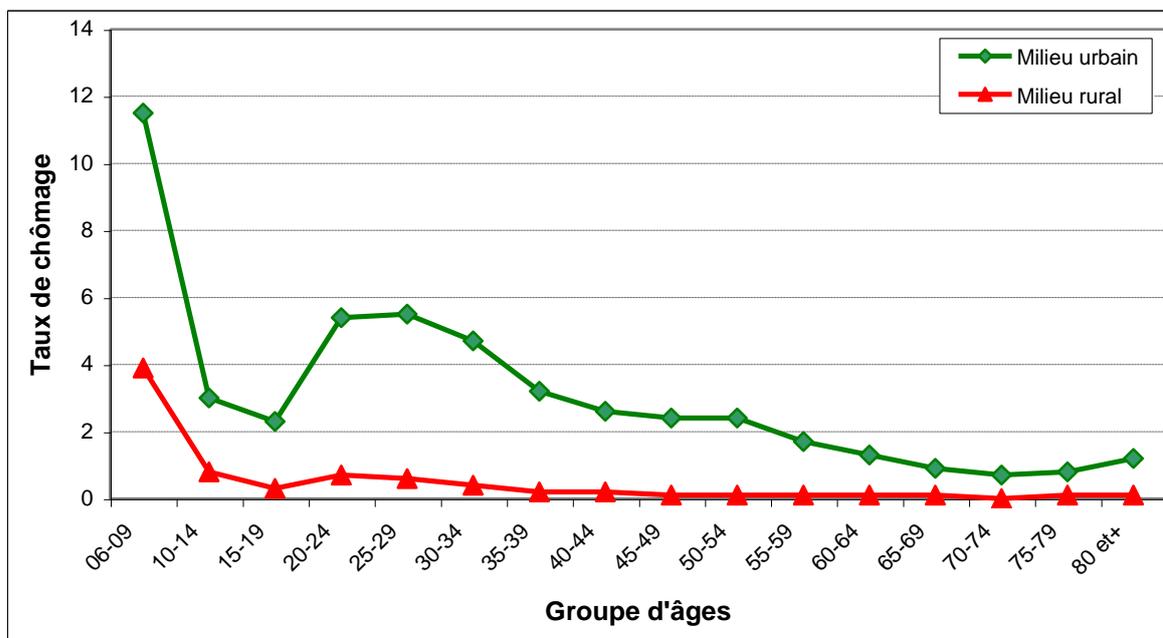
**Figure 2.6 : Tendances des taux de chômage par âge selon le sexe**



Les taux de chômage sont beaucoup plus élevés à tous les âges en milieu urbain qu'en milieu rural surtout aux âges d'intense activité économique (Figure 2.7).

Dans les deux milieux de résidence, les taux de chômage sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes, mais ils sont identiques avant 20 ans. En ville, on observe une légère supériorité des taux de chômage des femmes par rapport à ceux des hommes entre 20-29 ans. Il s'agirait de l'engouement qu'expriment les jeunes filles diplômées pour un emploi avant l'entrée en union.

Figure 2.7 : Tendances des taux de chômage par âge selon le milieu de résidence



### Chapitre 3. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

Ce chapitre est consacré à l'analyse détaillée de la main-d'œuvre dont dispose le Rwanda actuellement. Il aborde essentiellement le volume, la distribution spatiale, la structure et la qualité de l'ensemble de la population qui était active et effectivement occupée dans la production des biens et services lors du RGPH-2002. L'analyse se focalise sur le type d'emploi exercé, le statut dans l'emploi, la branche ou le secteur d'activité et sur le secteur de l'économie où la main-d'œuvre est occupée.

Dans l'ensemble, 3 375 250 personnes âgées de 6 ans et plus ont déclaré avoir un emploi spécifique pendant le mois qui précédait le recensement en août 2002. Elles représentent plus de 99% de la population active occupée du pays. Cette population réside en majorité en milieu rural (86%) et est constituée en majorité par les femmes (55,4%).

#### 3.1. Type d'emploi exercé

Comme le montre le Tableau 3.1, plus de 8 personnes actives occupées sur 10 sont employées dans l'agriculture, dont 81% des hommes et 93% des femmes. Ce résultat donne l'image de la structure de l'économie rwandaise qui repose essentiellement sur l'agriculture. En milieu rural, l'agriculture reste le seul employeur (de 90% des hommes et 97% des femmes).

**Tableau 3.1: Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence et le sexe**

Emploi exercé	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Cadres Supérieurs Fonction Publique	1,0	0,4	0,7	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1	0,2
Professions Intellectuelles et scient.	3,6	3,4	3,5	1,4	0,7	1,0	1,7	1,0	1,3
Professions Intermédiaires	2,7	1,8	2,3	0,3	0,1	0,2	0,7	0,3	0,5
Employés du Type Administratifs	2,4	3,1	2,7	0,1	0,1	0,1	0,5	0,4	0,5
Services et Commerce	14,0	11,6	12,9	1,7	0,5	1,0	3,7	1,8	2,6
Agriculteurs/Pêcheurs	34,3	60,8	46,6	90,3	97,2	94,2	81,0	92,9	87,6
Artisans/Ouvriers	17,2	2,4	10,3	2,9	0,4	1,5	5,3	0,6	2,7
Conducteurs/ Ouvriers mécaniques	5,8	0,1	3,2	0,3	0,0	0,1	1,2	0,0	0,5
Ouvriers et autres Empl. non-qualifiés	13,6	16,0	14,7	2,4	1,0	1,6	4,3	2,7	3,4
Manœuvres	4,0	0,3	2,3	0,4	0,0	0,2	1,0	0,1	0,5
Forces armées	1,4	0,0	0,8	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
<b>Effectifs</b>	<b>249 401</b>	<b>217 832</b>	<b>467 233</b>	<b>1 256 810</b>	<b>1 651 207</b>	<b>2 908 017</b>	<b>1 506 211</b>	<b>1 869 039</b>	<b>3 375 250</b>

Ce n'est que dans le milieu urbain qu'on observe une certaine diversification des types d'emplois, mais l'agriculture y emploie encore plus de 46% de la population, dont plus de 60% de la main-d'œuvre féminine. Le reste de la main-d'œuvre est employé dans le commerce (12,9%), l'artisanat (10,3%) ou en tant qu'ouvriers et autres employés non qualifiés ( 14,7%).

**Tableau 3.2: Rapports de masculinité de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence**

Emploi exercé	Rapports de masculinité		
	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>114,5</b>	<b>76,1</b>	<b>80,6</b>
Cadres Supérieurs Fonction Publique	327,5	719,5	414,9
Professions Intellectuelles et Scientifiques	119,4	149,2	137,4
Professions Intermédiaires	167,2	199,9	178,3
Employés du Type Administratifs	86,7	148,4	96,3
Services et Commerce	137,6	267,3	168,3
Agriculteurs/Pêcheurs	64,6	70,7	70,3
Artisans/Ouvriers	815,1	576,0	683,8
Conducteurs/Ouvriers mécaniques	5 487,9	4 334,7	5 233,5
Ouvriers et autres employé non-qualifiés	97,2	186,0	125,7
Manœuvres	1 607,3	612,3	1 063,7
Forces armées	4 185,5	1 031,5	2 402,1

Dans l'ensemble, les hommes prédominent au sein de la main-d'œuvre en milieu urbain, alors que les femmes prédominent dans les campagnes. Toutefois, lorsqu'on examine la structure par sexe de la population selon les types d'emplois exercés, ce n'est que chez les employés dans l'agriculture et chez les employés de type administratif qu'on trouve plus de femmes que d'hommes (Tableau 3.2). Les hommes sont largement prédominants dans les métiers de transport et de la mécanique, dans les forces armées et chez les manœuvres. Même en milieu rural où les femmes sont en surnombre au sein de la population, elles prédominent uniquement dans l'agriculture. Par contre, en ville où les hommes sont en surplus, les femmes prédominent dans les emplois administratifs et chez les ouvriers et autres emplois non qualifiés (comme l'entretien, les domestiques, etc.), en plus de l'agriculture.

Excepté dans la Ville de Kigali, la répartition de la main-d'œuvre selon les types d'emplois exercés est assez identique dans toutes les provinces du pays. L'agriculture y emploie 90-93% de la population active occupée (Tableaux 3.3 et annexe A3.3). Les autres trouvent des emplois dans le commerce et comme artisans. Dans les provinces de Gitarama, Butare et Cyangugu 2,7 à 3% de la main-d'œuvre s'emploient comme ouvriers et autres employés non qualifiés certainement dans le secteur informel.

**Tableau 3.3: Répartition proportionnelle et des effectifs de la Population active occupée par emploi exercé selon la Province de résidence**

Emploi exercé	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	Rwanda
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Cadres Supérieurs Fonction Publique	1,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<b>0,2</b>
Professions Intellectuelles et Scientifiques	4,0	1,0	1,3	1,1	1,0	1,2	1,3	1,3	1,5	1,0	1,1	0,8	<b>1,3</b>
Professions Intermédiaires	3,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	<b>0,5</b>
Employés du Type Administratifs	4,6	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	<b>0,5</b>
Services et Commerce	19,7	1,2	1,4	1,5	0,9	2,5	1,1	2,3	1,7	1,2	1,3	1,2	<b>2,6</b>
Agriculteurs/Pêcheurs	16,7	93,3	91,2	90,6	93,0	89,5	93,5	90,9	92,7	93,2	93,1	94,9	<b>87,6</b>
Artisans/Ouvriers	17,0	1,6	2,0	2,1	2,0	2,4	1,3	2,1	2,0	1,4	1,2	1,0	<b>2,7</b>
Conducteurs/Ouvriers mécaniques	5,2	0,2	0,3	0,3	0,1	0,3	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	<b>0,5</b>
Ouvriers et autres employé non-qualifiés	23,2	1,9	2,9	3,1	2,2	2,7	2,0	2,0	1,2	2,1	2,3	1,1	<b>3,4</b>
Manœuvres	3,7	0,3	0,2	0,2	0,2	0,6	0,2	0,4	0,2	0,3	0,1	0,2	<b>0,5</b>
Forces armées	1,4	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	<b>0,1</b>
Effectifs	209 015	359 832	373 401	319 000	203 500	235 008	187 802	346 439	352 681	308 439	174 585	305 548	<b>3 375 250</b>

Dans la Ville de Kigali, les emplois sont plus diversifiés mais la majorité de la main-d'œuvre est occupée comme ouvriers et employés non qualifiés, alors que le commerce vient en deuxième position employant une personne active occupée sur cinq. Les artisans et ouvriers constituent 17% de la main-d'œuvre. Alors que la main-d'œuvre de la Ville de Kigali ne constitue que 6% de l'ensemble de la main-d'œuvre du pays, on y trouve 6 employés sur 10 de type administratif et du secteur des transports ainsi que plus de 4 employés sur 10 des professions intellectuelles, des manœuvres et ouvriers et même du secteur commercial.

### 3.2. Statut dans l'emploi

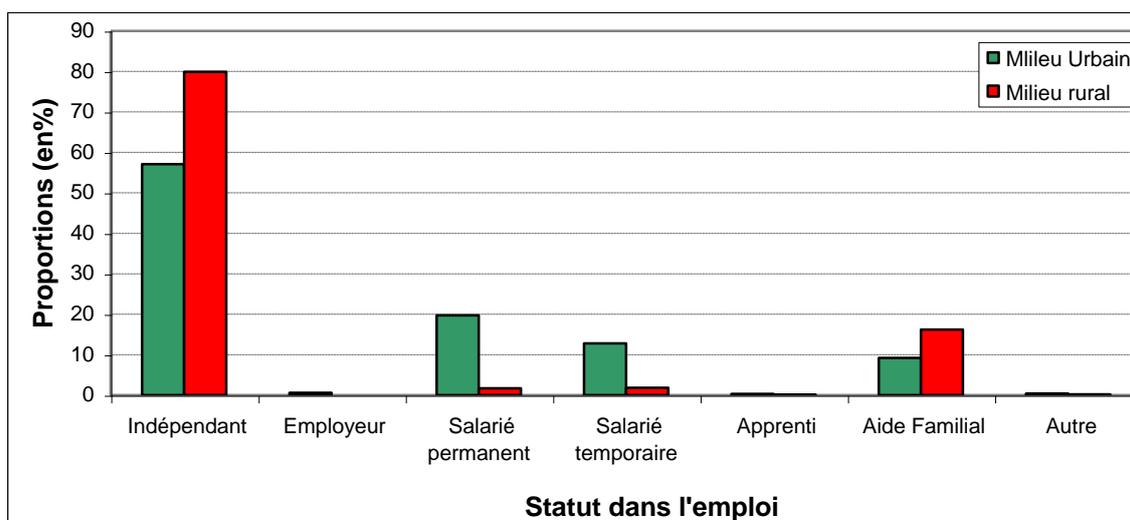
Compte tenu de la structure des emplois, il n'est pas surprenant de constater que 3 personnes actives occupées sur 4 travaillent pour leur propre compte comme travailleurs indépendants, alors qu'une autre proportion significative (15%) est constituée des aides familiaux dans les exploitations ou autres entreprises familiales sans percevoir de rémunération spécifique (Tableau 3.4 et Figure 3.1).

**Tableau 3.4 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut dans l'emploi	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Indépendant	52,5	62,3	57,1	82,5	77,9	79,9	77,6	76,2	76,8
Employeur	0,8	0,3	0,6	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1
Salarié permanent	23,5	15,3	19,7	2,8	1,0	1,7	6,2	2,6	4,2
Salarié temporaire	17,9	6,9	12,8	3,1	0,8	1,8	5,5	1,5	3,3
Apprenti	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
Aide Familial	4,5	14,6	9,2	11,1	20,0	16,2	10,0	19,4	15,2
Autre	0,5	0,2	0,4	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
<b>Effectifs</b>	<b>242 695</b>	<b>211 348</b>	<b>454 043</b>	<b>1 242 331</b>	<b>1 631 190</b>	<b>2 873 521</b>	<b>1 485 026</b>	<b>1 842 538</b>	<b>3 327 564</b>

Plus de 95% de la population active occupée en milieu rural appartient à ces deux catégories (indépendants et aides familiaux). En ville, on rencontre plus de personnes salariées (permanents ou temporaires) que des aides familiaux, mais les employés indépendants y constituent toujours 50-60% de la main-d'œuvre. Dans l'ensemble, plus de 60% des employeurs et des salariés permanents et plus de la moitié des salariés temporaires se trouvent dans le milieu urbain, alors que 90% des travailleurs indépendants et des aides familiaux sont concentrés en milieu rural.

**Figure 3.1 : Répartition proportionnelle de la main-d'œuvre par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence**



Les hommes sont proportionnellement peu nombreux chez les aides familiaux (4 hommes pour 10 femmes) alors que chez les employeurs et salariés temporaires les hommes sont presque trois fois plus nombreux que les femmes. Ils sont presque deux fois plus nombreux chez les salariés permanents. Par contre, parmi les travailleurs indépendants on approche un équilibre entre les sexes (8 hommes pour 10 femmes).

**Tableau 3.5 : Rapports de masculinité de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence**

Statut dans l'emploi	Rapport de Masculinité		
	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>114,8</b>	<b>76,2</b>	<b>80,6</b>
Indépendant	96,8	80,6	82,1
Employeur	287,5	217,7	260,9
Salarié permanent	175,8	221,3	190,6
Salarié temporaire	296,4	301,5	298,8
Apprenti	163,5	100,2	112,9
Aide Familial	35,6	42,1	41,5
Autre	230,2	161,4	175,9

La structure de la population active occupée selon le statut dans l'emploi est assez identique dans toutes les provinces à part dans la Ville de Kigali. En effet, 7-8 personnes sur 10 travaillent pour leur propre compte et 11-20% du reste sont des aides familiaux. Curieusement, on observe une assez faible proportion des aides familiaux dans les provinces de Cyangugu et d'Umutara. Il s'agirait d'un problème d'appréciation du statut dans ces deux provinces qui ont les proportions les plus élevées de travailleurs indépendants (Tableau 3.6). Au niveau des autres provinces 4-6% de la population active occupée sont constituées de salariés avec une prédominance des salariés permanents, sauf dans les provinces de Kigali Ngari, Cyangugu et Byumba où ces derniers travaillent dans les plantations agricoles.

**Tableau 3.6 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi exercé selon la Province de résidence**

Statut dans l'emploi	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	Rwanda
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Indépendant	44,4	75,7	74,3	76,2	76,2	83,8	80,7	82,3	84,0	71,5	87,0	81,3	76,8
Employeur	0,9	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Salarié permanent	31,2	2,2	3,2	3,3	2,5	2,8	2,5	2,4	2,1	2,0	2,0	1,9	4,2
Salarié temporaire	20,4	2,3	1,8	2,3	2,0	4,1	1,3	2,4	2,2	2,5	2,0	1,3	3,3
Apprenti	0,3	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Aide Familial	2,3	19,6	20,3	17,8	18,9	8,7	15,2	12,4	11,3	23,6	8,7	15,2	15,2
Autre	0,5	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2
<b>Effectifs</b>	<b>201 242</b>	<b>355 258</b>	<b>369 258</b>	<b>315 253</b>	<b>201 501</b>	<b>231 766</b>	<b>185 594</b>	<b>341 809</b>	<b>347 230</b>	<b>305 479</b>	<b>171 734</b>	<b>301 440</b>	<b>3 327 564</b>

Dans la Ville de Kigali, plus de la moitié de la main-d'œuvre est constituée par des salariés qui, en majorité, perçoivent un salaire permanent (31,2%). On y trouve tout de même, une importante proportion de personnes qui travaillent pour leur propre compte, surtout dans le secteur informel. Par rapport aux autres provinces, 45% de l'ensemble des employeurs et des salariés permanents et 37% des salariés temporaires se concentrent dans la Ville de Kigali.

Un examen du niveau d'instruction des personnes actives occupées par rapport à leurs statuts dans l'emploi (Tableau 3.7) révèle qu'une majorité de travailleurs indépendants, de salariés temporaires et d'aides familiaux (87-95%) ne sont pas allés à l'école ou n'ont atteint que le niveau primaire. Par contre, plus de 36% des employeurs et plus de la moitié des salariés permanents ont atteint au moins le niveau secondaire de formation.

**Tableau 3.7 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le niveau d'instruction**

Statut dans l'emploi	Sans Niveau	Primaire	Post-Primaire	Secondaire	Supérieur	Effectifs
<b>Ensemble</b>	<b>37,6</b>	<b>55,6</b>	<b>2,0</b>	<b>4,3</b>	<b>0,5</b>	<b>3 310 581</b>
Indépendant	40,7	54,6	2,0	2,6	0,1	2 543 094
Employeur	18,2	41,3	4,3	26,3	9,8	4 024
Salarié permanent	9,3	35,8	3,6	42,5	8,8	138 039
Salarié temporaire	26,3	61,2	3,7	8,3	0,5	109 347
Apprenti	31,0	62,3	1,4	4,8	0,5	5 017
Aide Familial	32,4	64,8	1,4	1,4	0,0	504 646
Autre	32,4	56,3	3,0	7,0	1,3	6 414

Ce résultat confirme le fait que la fréquentation scolaire au-delà du niveau primaire garantit aux lauréats un statut plus confortable dans l'emploi. Lorsqu'on n'a pas fréquenté ou lorsqu'on s'arrête uniquement au niveau primaire on ne peut prétendre qu'à un salaire temporaire au plus ou à un emploi dans l'agriculture ou dans le secteur informel. Bien entendu, si on a les moyens matériels, on peut devenir employeur dans un secteur donné sans nécessairement avoir atteint un niveau de formation très élevé. Toutefois, une formation plus poussée garantit un meilleur statut d'employeur dans des secteurs plus intéressants.

Le statut dans l'emploi diffère en fonction du type d'emploi de la personne active occupée comme le confirme le Tableau 3.8. Dans l'ensemble, plus de trois quarts des emplois sont occupés par des personnes qui travaillent pour leur propre compte. Mais, cette catégorie de la main-d'œuvre prédomine dans les emplois du secteur agricole (82%) et commercial (77%). Une bonne moitié des artisans sont aussi des travailleurs indépendants.

**Tableau 3.8: Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par type d'emploi selon le statut dans l'emploi**

Emploi exercé	Indépendant	Employeur	Salarié Permanent	Salarié permanent	Apprenti	Aide Familial	Autre	Effectifs
<b>Ensemble</b>	<b>76,9</b>	<b>0,1</b>	<b>4,2</b>	<b>3,3</b>	<b>0,1</b>	<b>15,2</b>	<b>0,2</b>	<b>3 322 257</b>
Cadres Supérieurs Fonction Publique	10,0	3,8	75,5	6,6	0,1	2,2	1,9	4 926
Professions Intellectuelles et Scientifiques	10,2	1,1	82,8	3,4	0,2	1,0	1,3	42 766
Professions Intermédiaires	40,9	1,1	46,3	8,2	0,6	2,0	0,9	15 995
Employés du Type Administratifs	6,8	1,5	84,2	6,6	0,1	0,4	0,3	14 828
Services et Commerce	76,6	0,4	13,4	6,3	0,5	2,1	0,6	85 547
Agriculteurs/Pêcheurs	81,9	0,0	0,2	0,9	0,1	16,8	0,1	2 923 501
Artisans/Ouvriers	56,7	0,7	9,5	29,9	0,8	1,8	0,5	88 150
Conducteurs/Ouvriers mécaniques	27,1	1,3	48,4	22,2	0,2	0,4	0,4	17 426
Ouvriers et autres employé non-qualifiés	18,6	0,5	35,4	34,4	0,4	9,9	0,8	109 256
Manœuvres	42,4	0,5	18,4	36,6	0,2	0,8	1,1	15 350
Forces armées	5,8	6,3	84,6	1,6	0,1	0,8	0,8	4 512

Par contre les salariés permanents prédominent chez les cadres supérieurs de la fonction publique, dans les professions intellectuelles et scientifiques et chez les employés de type administratif ainsi que dans les forces armées. En fonction des compétences de chaque employé qui est ouvrier ou autre employé qualifié ou non, transporteur ou manœuvre, il peut prétendre soit à un salaire permanent ou temporaire.

### 3.3. Branche ou Secteur d'activité économique

Conformément à la structure des emplois exercés, plus de 8 personnes actives occupées sur 10 travaillent essentiellement dans l'agriculture ou globalement dans le secteur primaire<sup>5</sup> de l'activité économique au Rwanda (Tableaux 3.9 et Annexe 3.9). D'autres branches d'activités qui emploient plus de 2% de la main-d'œuvre se retrouvent dans le secteur secondaire (fabrication, construction, production et distribution de l'électricité). En effet, un dixième des personnes actives occupées est employé dans le secteur tertiaire d'activité économique (commerce, services administratifs, etc).

Plus de 9 personnes actives occupées sur 10, en milieu rural, travaillent dans la branche agricole d'activité, alors qu'en ville cette branche occupe jusqu'à 47% de la main-d'œuvre, dont plus de 60% des femmes. Les activités du secteur tertiaire (commerce/entretien et autres services) occupent une majorité du reste de la main-d'œuvre en ville (44%), mais il faut noter que 16% des hommes actifs occupés dans le milieu urbain sont employés dans le secteur secondaire d'activités, surtout dans les activités liées à la construction.

<sup>5</sup> Le secteur primaire rassemble les branches relatives à l'agriculture, la pêche et la sylviculture ainsi que les industries extractives; le secteur secondaire, celles relatives aux activités de la fabrication, de la construction et de la production et de la distribution de l'eau et de l'électricité. Le secteur tertiaire, qui concerne l'offre des services, rassemble le reste des branches d'activités.

**Tableau 3.9 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Branche/Secteur d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	34,3	60,4	46,5	89,9	96,6	93,7	80,6	92,4	87,1
Industries Extractives	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
Activités de Fabrication	4,7	2,0	3,5	1,6	0,4	0,9	2,2	0,6	1,3
Production/Distribution Eau/Electricité	0,7	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Construction	10,5	0,4	5,8	1,1	0,0	0,5	2,7	0,1	1,2
Commerce/Entretien	14,0	11,1	12,6	1,6	0,5	1,0	3,7	1,7	2,6
Hôtels et Restaurants	1,4	0,9	1,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,1	0,2
Transport et Communications	8,7	0,4	4,8	0,5	0,1	0,3	1,9	0,1	0,9
Activités Financières	0,5	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Immobilier/Location	1,5	0,7	1,1	0,2	0,0	0,1	0,4	0,1	0,3
Administration Publique/Défense	9,6	6,4	8,1	2,0	0,8	1,4	3,3	1,5	2,3
Autres Services	13,8	17,2	15,4	2,6	1,5	2,0	4,5	3,3	3,8
<b>Secteurs d'activité</b>									
<i>Secteur Primaire</i>	34,3	60,4	46,5	89,9	96,6	93,7	80,6	92,4	87,1
<i>Secteur secondaire</i>	16,3	2,7	9,9	3,0	0,5	1,6	5,2	0,7	2,8
<i>Secteur tertiaire</i>	49,5	36,9	43,6	7,1	2,9	4,7	14,1	6,9	10,1
<b>Effectifs</b>	<b>251 584</b>	<b>219 122</b>	<b>470 706</b>	<b>126 1064</b>	<b>1 655 699</b>	<b>2 916 763</b>	<b>1 512 648</b>	<b>1 874 821</b>	<b>3 387 469</b>

La prédominance des femmes au sein de l'ensemble de la main-d'œuvre au Rwanda n'est constatée que dans le secteur primaire de l'activité économique, surtout dans la branche relative à l'agriculture autant en milieu rural qu'en milieu urbain (Tableau 3.10). Dans les autres branches ou secteurs (surtout dans le secteur secondaire), les hommes sont plus nombreux.

**Tableau 3.10 : Rapports de masculinité de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon le milieu de résidence**

Branche/Secteur d'Activité	Rapports de Masculinité		
	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>114,8</b>	<b>76,2</b>	<b>80,7</b>
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	65,2	70,9	70,4
Industries Extractives	310,5	211,4	224,2
Activités de Fabrication	268,0	345,4	312,4
Production/Distribution Eau/Electricité	781,5	1 244,2	858,3
Construction	2 709,3	6 423,1	3 403,3
Commerce/Entretien	144,5	275,1	175,4
Hôtels et Restaurants	183,9	338,5	203,7
Transport et Communications	2 679,3	589,9	1 485,7
Activités Financières	184,0	232,7	191,2
Immobilier/Location	238,4	327,1	267,4
Administration Publique/Défense	172,5	181,1	176,8
Autres Services	92,5	132,0	108,2
<b>Secteurs d'activités</b>			
<i>Secteur Primaire</i>	65,6	71,0	70,6
<i>Secteur secondaire</i>	711,0	570,1	636,9
<i>Secteur tertiaire</i>	153,9	183,1	164,8

C'est dans les branches des activités liées à la construction et au transport que les femmes sont les plus déficitaires (rapports de masculinité de 3.403 et de 1.486 respectivement). Selon le milieu de résidence, ce déficit des femmes est plus ressenti en milieu rural dans le domaine de la construction et en milieu urbain dans les domaines de la construction et du transport.

En effet, le surnombre des hommes est plus important dans le secteur secondaire en milieu urbain (711 hommes pour 100 femmes actives occupées) comme dans le milieu rural (570 hommes pour 100 femmes actives occupées).

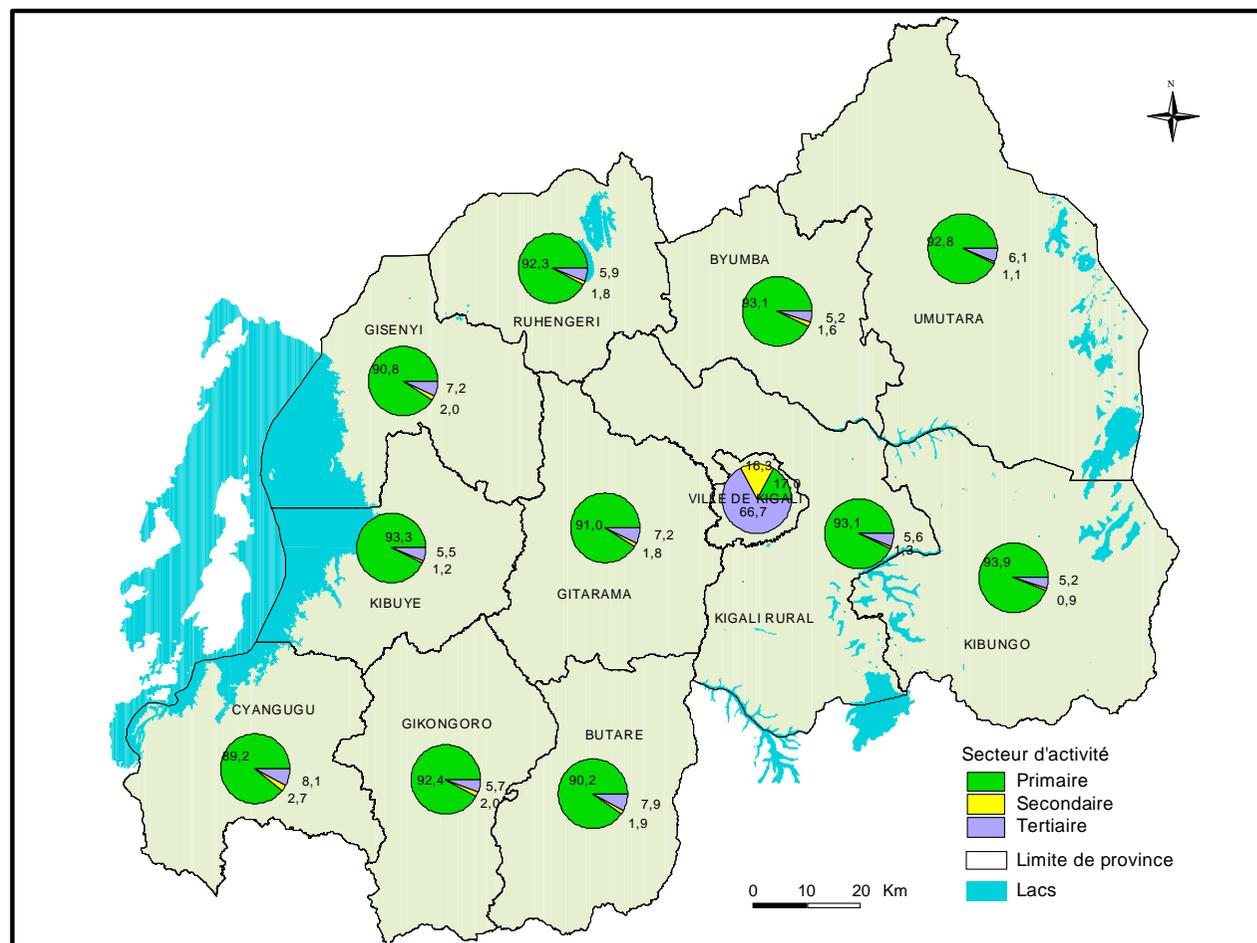
Comme le démontrent les Tableaux 3.11 et Annexe A3.11, la Ville de Kigali fait exception parmi les provinces du pays en ce qui concerne la distribution de la main-d'œuvre selon les branches ou secteurs d'activités économiques. Dans les autres provinces 89-93% de la main-d'œuvre travaillent dans le secteur primaire d'activité économique, alors que dans la Ville de Kigali 67% de la main-d'œuvre est employée dans le secteur tertiaire (surtout dans les branches des services, de l'administration et dans la branche commerciale) et 16% sont dans le secteur secondaire (surtout dans la branche de la construction).

Ce résultat souligne encore les déséquilibres qui prévalent au sein de l'économie rwandaise. Toutes les activités et la majorité de la main-d'œuvre sont concentrées dans le secteur primaire. Les autres secteurs d'activité représentent une faible proportion des activités économiques sauf dans la Ville de Kigali. Même dans cette ville, l'essentiel de la main-d'œuvre est occupé plutôt dans le secteur des services et seulement 16% sont employés dans le secteur de la transformation qui devrait orienter la dynamique de l'économie du pays.

**Tableau 3.11 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon la Province de résidence**

<b>Branche/Secteur d'Activité</b>	<b>Ville de Kigali</b>	<b>Kigali Ngari</b>	<b>Gitarama</b>	<b>Butare</b>	<b>Gikongoro</b>	<b>Cyangugu</b>	<b>Kibuye</b>	<b>Gisenyi</b>	<b>Ruhengeri</b>	<b>Byumba</b>	<b>Umutara</b>	<b>Kibungo</b>	<b>Rwanda</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	16,8	92,7	90,8	90,0	92,3	89,1	93,1	90,6	92,2	93,1	92,8	93,8	87,1
Industries Extractives	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Activités de Fabrication	5,0	0,7	1,0	1,1	1,5	1,9	0,8	1,2	1,0	1,0	0,5	0,5	1,3
Production/Distribution Eau/Electricité	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Construction	10,7	0,6	0,7	0,7	0,4	0,7	0,4	0,8	0,8	0,6	0,5	0,3	1,2
Commerce/Entretien	19,6	1,3	1,5	1,5	0,8	2,3	1,0	2,1	1,7	1,2	1,3	1,1	2,6
Hôtels et Restaurants	1,9	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Transport et Communications	7,5	0,5	0,5	0,5	0,2	0,7	0,2	0,7	0,4	0,3	0,3	0,6	0,9
Activités Financières	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Immobilier/Location	2,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,3
Administration Publique/Défense	11,0	1,4	1,7	2,0	1,6	1,9	1,8	1,9	2,0	1,6	1,6	1,3	2,3
Autres Services	24,1	2,3	3,3	3,7	2,9	2,8	2,3	2,2	1,7	1,8	2,6	2,1	3,8
<b>Secteurs d'activités</b>													
<i>Secteur Primaire</i>	17,0	93,1	91,0	90,2	92,4	89,2	93,3	90,8	92,3	93,1	92,8	93,9	87,3
<i>Secteur secondaire</i>	16,3	1,3	1,8	1,9	2,0	2,7	1,2	2,0	1,8	1,6	1,1	0,9	2,6
<i>Secteur tertiaire</i>	66,7	5,6	7,2	7,9	5,7	8,1	5,5	7,2	5,9	5,2	6,1	5,2	10,1
<b>Effectifs</b>	<b>211 006</b>	<b>361 145</b>	<b>374 510</b>	<b>319 914</b>	<b>204 189</b>	<b>235 818</b>	<b>188 315</b>	<b>347 394</b>	<b>353 627</b>	<b>309 017</b>	<b>175 369</b>	<b>307 165</b>	<b>3 387 469</b>

Carte 3.1 : Proportions (en%) de la population active occupée par secteur d'activité économique selon la province de résidence



La branche dans laquelle est employée toute personne active occupée au Rwanda est dictée en grande partie par le niveau de sa formation académique comme le précise le Tableau 3.12. En effet, 97% de la main-d'œuvre employée dans le secteur primaire (surtout dans l'agriculture) n'a aucun niveau d'instruction ou n'a atteint que le niveau primaire. Alors que 9 employés sur 10 n'ayant pas dépassé le niveau primaire travaillent dans le secteur primaire, seules 34% ayant atteint le niveau secondaire et 6% ayant atteint le niveau supérieur de la formation se trouvent dans ce secteur. De même, à peine 2% de la main-d'œuvre qui n'a pas dépassé le niveau primaire travaillent dans le secteur secondaire et moins de 6% dans le secteur tertiaire, alors qu'une majorité de celle ayant atteint au moins le niveau secondaire travaille dans le secteur tertiaire, surtout dans l'administration et les autres services. L'emploi dans le secteur secondaire semble dépendre moins d'une formation poussée que dans le secteur tertiaire. De même, au sein du secteur tertiaire, il existe des branches telles que le commerce, l'hôtellerie et la restauration, le transport et les autres services qui n'exigent pas nécessairement une formation poussée pour y trouver un emploi, mais où cette formation garantit un meilleur statut. Par contre, pour certaines autres branches de ce secteur telles que les finances, l'immobilier et l'administration publique, il faut au moins une formation de niveau secondaire pour y accéder.

**Tableau 3.12 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le niveau d'instruction**

<b>Branche/Secteur d'Activité</b>	<b>Sans Niveau</b>	<b>Primaire</b>	<b>Post-Primaire</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Supérieur</b>	<b>Effectifs</b>
<b>Ensemble</b>	<b>37,5</b>	<b>55,6</b>	<b>2,0</b>	<b>4,4</b>	<b>0,5</b>	<b>3 369 777</b>
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	40,5	56,1	1,7	1,7	0,0	2 937 388
Industries Extractives	39,9	52,4	2,2	4,7	0,9	5 249
Activités de Fabrication	23,6	54,1	8,3	13,0	1,0	42 784
Production/Distribution Eau/Electricité	3,5	26,1	6,9	55,5	8,1	2 444
Construction	13,1	64,9	10,1	11,2	0,8	41 956
Commerce/Entretien	12,9	63,5	4,5	18,0	1,2	87 156
Hôtels et Restaurants	12,5	58,2	4,9	23,1	1,4	6 488
Transport et Communications	11,9	61,0	4,0	21,7	1,3	30 080
Activités Financières	1,5	9,9	3,7	54,1	30,9	2 197
Immobilier/Location	8,4	33,2	3,8	36,9	17,7	8 596
Administration Publique/Défense	3,1	17,8	4,2	63,0	12,0	76 648
Autres Services	28,2	60,4	1,6	8,1	1,8	128 791
<b>Secteur d'activité</b>						
<i>Secteur Primaire</i>	40,5	56,1	1,7	1,7	0,0	2 942 637
<i>Secteur secondaire</i>	18,0	58,5	9,1	13,3	1,1	87 184
<i>Secteur tertiaire</i>	16,2	50,6	3,2	25,5	4,5	339 956

### 3.4. Secteur de l'économie employant la main-d'œuvre

La dernière variable du questionnaire portant sur l'activité économique a cherché à situer le secteur de l'économie nationale dans lequel travaillait chacune des personnes actives occupées. Les Tableaux 3.13 et Annexe A3.13 montrent que presque tout le monde est dans le secteur privé qui rassemble toute activité qui n'est pas coordonnée par le Gouvernement (public ou parastatal), par une ONG ou par une association (coopératives). La catégorie dite "autre privé" englobe finalement tout ce qui est initiative privée autant en ville qu'en campagne.

**Tableau 3.13 : Répartition proportionnelle et des effectifs de la Population active occupée par Secteur de l'économie selon le milieu de résidence et le sexe**

Secteur de l'économie	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Public	7,3	4,6	6,0	1,8	0,9	1,3	2,7	1,3	1,9
Parastatal	2,2	1,3	1,7	0,4	0,1	0,3	0,7	0,2	0,5
ONG	2,1	1,1	1,6	0,2	0,1	0,1	0,5	0,2	0,3
Coopérative	1,0	0,5	0,7	0,4	0,1	0,2	0,5	0,2	0,3
Autre Privé	87,5	92,6	89,9	97,2	98,8	98,1	95,6	98,1	97,0
<b>Effectifs ayant déclaré</b>	<b>241 460</b>	<b>210 104</b>	<b>451 564</b>	<b>1 239 339</b>	<b>1 627 036</b>	<b>2 866 375</b>	<b>1 480 799</b>	<b>1 837 140</b>	<b>3 317 939</b>

En réalité, cette catégorisation est beaucoup moins précise que la précédente qui range les activités dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire conventionnels. Finalement, une majorité des activités relevant de ces trois secteurs est concentrée dans la seule catégorie "autre privé" ici.

Selon le Tableau 3.13, c'est uniquement dans le milieu urbain qu'on observe une diversification relative de l'économie avec 6% de la main-d'œuvre dans le secteur public, et 1,7% dans les entreprises parastatales. Les ONG et les coopératives emploient très peu de personnes autant en ville qu'en campagne. Grâce à l'administration publique et à quelques emplois dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture, on rencontre 1,3% de la main-d'œuvre rurale qui appartient au secteur public. Sinon, tout le monde est dans l'agriculture et donc, dans le secteur privé.

Une majorité de la main-d'œuvre féminine se concentre dans le secteur "autre privé" où elle est plus nombreuse que celle des hommes en milieu rural (Tableau 3.14). Le surnombre d'hommes est beaucoup plus prononcé chez les employés des ONG et des coopératives que chez ceux des entreprises et organismes gouvernementaux. Dans les sociétés parastatales, les hommes sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en campagne il s'agit de plantations agricoles et autres sociétés d'exploitation ou de construction qui

exigent une force physique assez importante, alors qu'en ville ces entreprises sont plutôt dans le domaine des services à la communauté (électricité, eau et assainissement, transport, caisses sociales, etc).

**Tableau 3.14 : Rapports de masculinité de la population active occupée par secteur de l'économie selon le milieu de résidence**

Secteur de l'économie	Rapports de masculinité		
	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>114,9</b>	<b>76,2</b>	<b>80,6</b>
Public	182,0	154,7	165,7
Parastatal	198,1	295,3	237,8
ONG	231,0	316,4	255,7
Coopérative	243,4	258,7	253,5
Autre Privé	108,5	74,9	78,5

Comme constaté précédemment, les modalités retenues pour cette variable ne permettent pas une catégorisation appropriée de la main-d'œuvre selon les domaines d'activités. Comme le démontre le Tableau 3.15, il n'y a pas de corrélation entre les secteurs de l'économie et les secteurs d'activité économique. On retrouve les acteurs du secteur tertiaire autant dans le public que dans le parastatal ou dans les ONG et coopératives. Même les activités agricoles se retrouvent dans les coopératives et dans le secteur privé.

Dans l'ensemble, le secteur privé de l'économie peut être considéré comme rassemblant l'essentiel des activités du secteur primaire de l'activité économique. Mais, on y trouve tout de même quelques activités des secteurs secondaires et tertiaires. Aussi, le secteur tertiaire semble regrouper l'essentiel des activités relevant des secteurs publics, parastatal et ONG de l'économie.

Par contre, les activités relevant du domaine des coopératives se retrouvent indifféremment dans les trois secteurs et celles des sociétés parastatales sont soit du secteur secondaire soit du tertiaire.

**Tableau 3.15 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active et occupée par Branche/Secteur d'activité selon le Secteur de l'économie**

<b>Branche/Secteur d'activité</b>	<b>Public</b>	<b>Parastatal</b>	<b>ONG</b>	<b>Coopérative</b>	<b>Autre Privé</b>	<b>Total</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	9,2	5,9	7,0	27,9	90,1	87,7
Industries Extractives	1,9	2,3	1,2	2,9	0,1	0,2
Activités de Fabrication	1,4	14,2	3,3	16,4	1,1	1,3
Production/Distribution Eau/Electricité	0,8	5,0	1,0	0,8	0,0	0,1
Construction	0,6	2,1	5,2	3,9	1,2	1,2
Commerce/Entretien	1,3	3,0	3,1	5,6	2,5	2,5
Hôtels et Restaurants	0,2	0,8	0,8	0,7	0,2	0,2
Transport et Communications	3,1	5,9	6,9	3,8	0,8	0,9
Activités Financières	0,8	2,7	1,1	2,3	0,0	0,1
Immobilier/Location	3,1	10,0	4,3	8,5	0,1	0,3
Administration Publique/Défense	73,9	39,0	31,4	14,8	0,5	2,3
Autres Services	3,7	9,2	34,7	12,4	3,3	3,5
<b>Secteur d'activité</b>						
<i>Secteur Primaire</i>	11,1	8,2	8,2	30,8	90,2	87,8
<i>Secteur secondaire</i>	2,8	21,3	9,5	21,2	2,4	2,6
<i>Secteur tertiaire</i>	86,1	70,5	82,3	48,0	7,5	9,6
<b>Effectifs ayant déclaré</b>	<b>63 664</b>	<b>15 134</b>	<b>11 142</b>	<b>10 051</b>	<b>3 217 948</b>	<b>3 317 939</b>

## Chapitre 4. MESURE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'objectif de ce chapitre est de présenter, à partir des données du recensement, l'inventaire de l'effectif de la population qui exerce ou qui est prête à exercer les activités économiques.

Les taux suivants sont préalablement calculés pour servir d'indicateurs :

- Les taux bruts d'activité et les taux nets d'activité ;
- Les taux spécifiques d'activité par âge pour chaque sexe;

### 4.1. Taux bruts d'activités

Le taux brut d'activité est le rapport de la population âgée de 6 ans et plus active à la population totale âgée de six ans et plus. Il est considéré comme l'intensité de l'offre potentielle du travail et s'élève à 56,4% au niveau national (Tableau 4.1). Considérés par rapport aux sexes, ces taux ne sont pas très différents sauf en milieu urbain où l'on observe une nette différence. Il est de 56,6% pour la population de sexe masculin et de 46,3% pour celle de sexe féminin. Cette situation reflète un niveau faible de participation à l'activité économique. Comme le montre le Tableau 4.1, on a également des taux nets d'activité obtenus en rapportant la population âgée de six ans et plus occupée à la population âgée de 6 ans et plus active. Ils sont très élevés et dépassent 95%, ce qui dénote une forte proportion de la population occupée dans la population active. Cette situation est valable quel que soit le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 4.1 : Taux brut et taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence et Sexe	Population Active	Population occupée	Population totale	Taux Brut d'Activité	Taux Net d'Activité
<b>Urbain</b>					
Total	489 659	470 706	954 237	51,3	96,1
Masculin	262 563	251 584	463 993	56,6	95,8
Féminin	227 096	219 122	490 244	46,3	96,5
<b>Rural</b>					
Total	2 928 388	2 916 763	5 111 196	57,3	99,6
Masculin	1 267 757	1 261 064	2 323 209	54,6	99,5
Féminin	1 660 631	1 655 699	2 787 987	59,6	99,7
<b>Ensemble</b>					
Total	3 418 047	3 387 469	6 065 433	56,4	99,1
Masculin	1 530 320	1 512 648	2 787 202	54,9	98,8
Féminin	1 887 727	1 874 821	3 278 231	57,6	99,3

Le Tableau 4.2 montre que les variations de ces taux entre provinces sont relativement faibles. Il faut souligner toutefois la situation de la Ville de Kigali dont le taux brut de participation à l'activité est inférieur à 50%. Ceci peut être expliqué par la prépondérance des étudiants et élèves d'une part et, d'autre part, le taux d'inactivité élevé pour les femmes en milieu urbain du fait du niveau d'instruction. Les différences qui s'observent entre les sexes montrent que les femmes participent un peu plus à l'activité que les hommes. Ceci s'explique par le fait que

les femmes sont, pour la plupart employées dans l'agriculture surtout en milieu rural. Or, dans ce secteur, il ne manque pas d'emploi même si le sous-emploi y est fréquent. Par contre, les hommes sont proportionnellement plus nombreux parmi les élèves et étudiants et sont par conséquent inactifs. En plus, dans le milieu rural, cette population féminine est en majorité occupée dans les activités agricoles.

**Tableau 4.2 : Taux brut d'activité selon la Province/Ville**

Province/Ville	Taux brut d'activité et sexe		
	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>52,0</b>	<b>54,8</b>	<b>53,5</b>
Ville de Kigali	57,7	37,8	48,1
Kigali Ngari	54,7	59,3	57,2
Gitarama	53,1	57,2	55,4
Butare	53,2	58,7	56,3
Gikongoro	51,9	55,5	53,8
Cyangugu	48,1	51,0	49,7
Kibuye	47,5	53,6	50,8
Gisenyi	49,0	54,3	51,9
Ruhengeri	47,9	53,1	50,8
Byumba	54,4	58,2	56,4
Umutara	51,9	54,3	53,1
Kibungo	53,6	58,3	56,2

#### **4.2. Taux spécifiques d'activités**

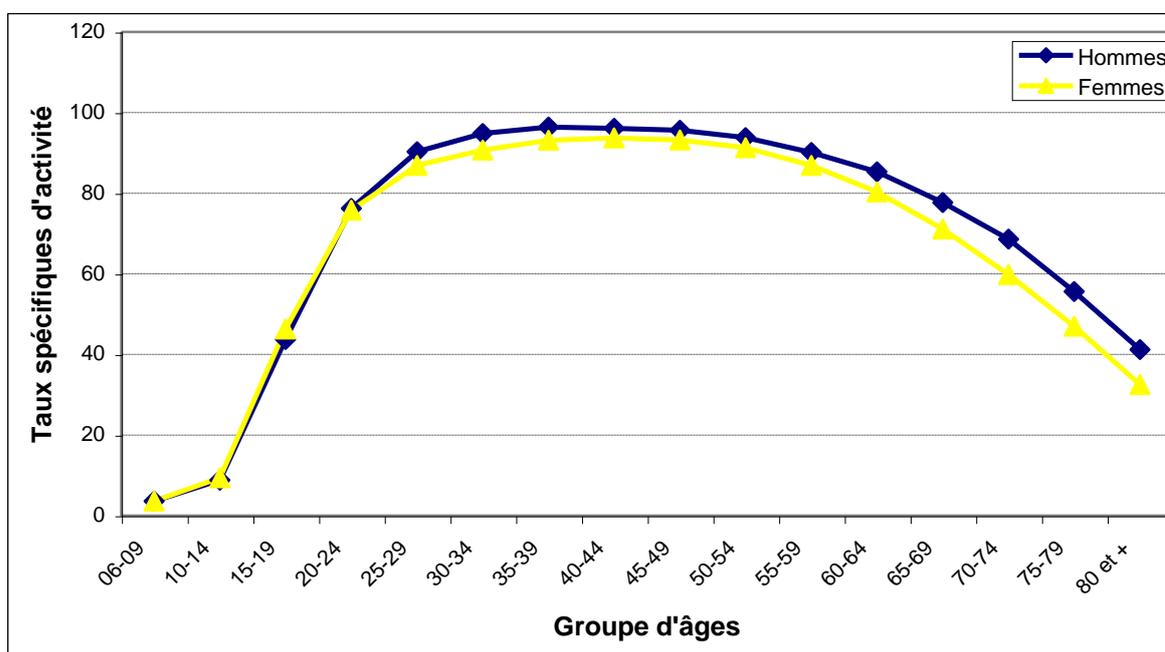
Considérant les différents groupes d'âges, on remarque que le taux spécifique d'activité dépasse 88% pour les tranches d'âge supérieures ou égales à 25 ans et inférieure ou égales à 59 ans pour les deux sexes. On remarque également une tendance à la baisse pour de tels taux après cet âge, selon qu'on se situe dans une tranche supérieure. Cette diminution est très lente cependant, puisque pour les personnes âgées d'au moins 80 ans, ce taux est de 36,4% dans l'ensemble du pays. En d'autres termes, il n'existe pas un âge spécifique de retraite au Rwanda. On est obligé de travailler pour survivre tant qu'on a la force physique. Bien évidemment, le nombre de personnes qui peut ainsi participer à l'activité économique diminue avec l'âge après 60 ans.

La participation à l'activité économique est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les villes, la participation des femmes est beaucoup plus faible pendant les âges d'intense activité économique (25-60 ans). Par contre, en milieu rural les taux de participation sont presque identiques.

Tableau 4.3 : Taux spécifiques d'activité par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
06-09	2,0	2,0	2,0	3,9	3,9	3,9	3,6	3,6	3,6
10-14	6,4	8,4	7,4	9,2	9,5	9,4	8,8	9,4	9,1
15-19	40,3	36,3	38,2	44,3	48,3	46,4	43,7	46,3	45,0
20-24	70,7	53,5	62,3	77,8	80,7	79,4	76,2	75,8	76,0
25-29	84,7	66,3	75,3	91,9	91,5	91,6	90,3	86,9	88,3
30-34	90,9	73,4	82,2	95,9	94,2	94,9	94,8	90,7	92,5
35-39	93,8	78,6	86,3	97,0	95,5	96,1	96,4	93,1	94,5
40-44	93,2	80,6	86,9	96,7	95,5	96,0	96,1	93,7	94,7
45-49	92,1	80,0	85,9	96,2	94,9	95,5	95,6	93,2	94,2
50-54	89,4	77,0	82,8	94,6	93,2	93,8	93,8	91,3	92,4
55-59	82,7	70,4	75,5	91,2	89,2	90,0	90,1	86,9	88,1
60-64	74,9	63,3	67,8	86,7	82,6	84,2	85,3	80,3	82,3
65-69	65,0	54,3	58,5	79,3	73,3	75,8	77,7	71,1	73,7
70-74	56,3	41,9	47,6	70,0	62,1	65,5	68,6	59,8	63,6
75-79	43,6	32,8	37,1	56,9	48,7	52,2	55,6	47,0	50,6
80 et +	30,8	20,1	24,3	42,4	34,3	38,0	41,2	32,5	36,4

Figure 4.1 : Evolution des taux spécifiques d'activité



## Chapitre 5. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION INACTIVE

La population inactive se compose essentiellement de catégories de personnes suivantes : les personnes au foyer, c'est-à-dire des personnes qui ne s'occupent que des travaux ménagers et/ou des enfants et qui ne perçoivent pas une contrepartie financière, les étudiants/élèves qui sont des personnes fréquentant de manière régulière un établissement scolaire et qui n'exercent aucune activité économique, les vieillards et toutes les personnes qui ne travaillent plus et qui touchent une pension de retraite, les rentiers qui sont des personnes possédant une fortune personnelle qui leur permet de vivre sans travailler et les *autres inactifs* qui sont des invalides composés de personnes atteintes d'une infirmité mentale ou physique les empêchant de travailler. Cette population sera analysée suivant ces composantes : les personnes au foyer, les élèves et étudiants, les retraités et les rentiers et ceux qui n'ont aucun travail.

Les personnes inactives au Rwanda sont constituées en majorité (60,3%) par les élèves et les étudiants et ensuite par les personnes au foyer (28,8%). Cette structure s'observe autant en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 5.1 : Répartition proportionnelle de la population inactive âgée de 6 ans et plus par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Population inactive	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>								
Personne au Foyer	15,7	29,6	23,6	28,5	31,2	29,9	26,4	30,9	28,8
Elèves /étudiants	70,2	56,8	62,6	61,9	57,9	59,9	63,2	57,7	60,3
Retraités	2,1	2,5	2,3	2,1	3,4	2,8	2,1	3,2	2,7
Rentiers	1,5	1,8	1,6	0,9	1,2	1,1	1,0	1,3	1,2
Aucun travail	10,5	9,4	9,9	6,5	6,2	6,4	7,2	6,8	7,0

La prédominance des femmes au sein de la population active est plus accentuée en ville. Selon les différentes composantes, les femmes sont plus nombreuses parmi les personnes au foyer tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Elles prédominent aussi chez les retraités (surtout à la campagne) et chez les rentiers (surtout en ville). Un équilibre entre les sexes s'observe chez les élèves et étudiants surtout en milieu rural.

La structure par âge des différentes catégories de personnes inactives est très variée (Tableau 5.2). Comme attendu, les élèves et les étudiants sont les plus jeunes avec l'âge moyen de 12,7 ans chez les garçons et 12,5 ans chez les filles. Parmi les personnes au foyer, les femmes sont beaucoup plus âgées (17,5 ans) que les hommes (13,8 ans). Il en est de même chez les personnes ayant déclaré n'avoir aucun travail.

**Tableau 5.2 : Répartition proportionnelle de la structure par âge moyen de la population inactive selon le sexe**

Population inactive	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Personnes au foyer	13,8	17,5	15,9
Elèves/Étudiants	12,7	12,5	12,6
Retraités	72,2	70,9	71,4
Rentiers	55,3	57,4	56,6
Aucun travail	25,5	29,2	27,4

Les personnes retraitées et les rentiers sont évidemment beaucoup plus âgées. En général, les personnes retraitées sont plus âgées (71,4 ans) que les rentiers (56,6 ans). Les hommes retraités sont plus âgés que les femmes (72,2 ans contre 70,9 ans), alors que chez les rentiers, c'est l'inverse.

### 5.1. Les personnes au foyer

Le Tableau 5.1. montre que l'effectif des personnes au foyer représente 28,8% (soit 762 086 personnes) de toute la population inactive. Quel que soit le milieu de résidence, cette population est majoritairement féminine. Cette tendance est surtout remarquable dans le milieu urbain où les personnes au foyer sont à 71,1% féminines. Ceci s'explique par le fait que les femmes, en général, ne détiennent aucun atout pour postuler à un emploi en milieu urbain sont contraintes à ne s'occuper que des travaux ménagers en l'absence d'un travail manuel dans les champs.

Presque la moitié des personnes au foyer n'ont atteint aucun niveau de formation scolaire. La plupart d'entre eux ne sont même pas allés à l'école. L'autre moitié n'a atteint que le niveau primaire. La situation est identique quel que soit le sexe.

**Tableau 5.3 : Proportions de personnes au foyer par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et Sexe	Sans Niveau	Primaire	Post-Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
<b>Ensemble</b>						
Total	48,3	48,8	0,7	2,1	0,0	100,0
Masculin	51,1	47,5	0,4	1,0	0,0	100,0
Féminin	46,1	49,9	1,0	2,9	0,1	100,0
<b>Urbain</b>						
Total	32,1	56,2	2,4	9,0	0,2	100,0
Masculin	41,2	54,3	0,8	3,5	0,2	100,0
Féminin	28,4	56,9	3,0	11,3	0,3	100,0
<b>Rural</b>						
Total	51,0	47,6	0,4	0,9	0,0	100,0
Masculin	52,1	46,8	0,3	0,8	0,0	100,0
Féminin	50,0	48,3	0,5	1,0	0,0	100,0

Les personnes au foyer sont plus nombreuses à avoir atteint le niveau primaire en ville qu'à la campagne. En ville, jusqu'à 11% des femmes classées dans la modalité « personnes au foyer » ont atteint le niveau secondaire. Il s'agit là des ménagères qui sont contraintes de s'occuper de leurs familles au lieu de chercher un travail rémunérateur.

## 5.2. Les élèves et étudiants

Les élèves/étudiants constituent la composante la plus importante de la population inactive. Leur effectif est de 1 597 477 au niveau national, ce qui représente 60.3% de la population inactive (Tableau 5.4.). Cette situation est valable quel que soit le sexe et le milieu de résidence. Ils sont plus nombreux dans le milieu rural, compte tenu du caractère essentiellement rural de la population rwandaise. Les élèves et étudiants de sexe féminin sont plus nombreuses en milieu urbain contrairement à la situation du milieu rural.

**Tableau 5.4: Proportions des élèves/étudiants par milieu de résidence et le sexe selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et Sexe	Sans Niveau	Primaire	Post-Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
<b>Ensemble</b>						
Total	4,3	84,1	0,5	10,4	0,7	100,0
Masculin	4,3	83,7	0,5	10,6	0,9	100,0
Féminin	4,3	84,5	0,5	10,2	0,5	100,0
<b>Urbain</b>						
Total	3,9	70,6	1,1	21,7	2,7	100,0
Masculin	3,9	70,8	1,1	21,0	3,2	100,0
Féminin	3,9	70,4	1,2	22,4	2,2	100,0
<b>Rural</b>						
Total	4,4	87,2	0,3	7,9	0,2	100,0
Masculin	4,3	86,5	0,4	8,5	0,3	100,0
Féminin	4,4	87,8	0,3	7,5	0,1	100,0

Comme attendu, il y a très peu d'élèves/étudiants qui n'ont pas réussi au moins une année d'études au primaire (4,3%). Ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. Par contre, une forte majorité d'élèves/étudiants (plus de 8 sur 10) n'ont atteint que le niveau primaire, surtout en milieu rural. Dans les villes, on rencontre un élève/étudiant sur cinq ayant atteint le niveau secondaire, et 2 à 3% qui ont un niveau supérieur. Il va sans dire, que les élèves/étudiants constituent la composante la plus instruite de la population inactive. C'est le réservoir qui devra fournir la main-d'œuvre qualifiée pour le marché du travail dans l'avenir.

### 5.3. Les Personnes retraitées

Comme le montre le Tableau 5.1 et 5.2 les personnes retraitées ne constituent que 2,7% de la population inactive au Rwanda. Elles sont constituées essentiellement de vieilles personnes dont l'âge moyen est plus de 70 ans.

**Tableau 5.5: Proportions des personnes retraitées par milieu de résidence et le sexe selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et sexe	Sans Niveau	Primaire	Post- Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
<b>Ensemble</b>						
Total	78,4	18,0	0,5	2,8	0,3	100,0
Masculin	60,2	32,4	0,9	5,7	0,7	100,0
Féminin	89,3	9,3	0,3	1,0	0,0	100,0
<b>Urbain</b>						
Total	63,7	24,4	1,4	9,0	1,6	100,0
Masculin	40,9	37,1	2,0	16,3	3,7	100,0
Féminin	78,4	16,2	1,0	4,1	0,2	100,0
<b>Rural</b>						
Total	81,0	16,9	0,4	1,6	0,1	100,0
Masculin	63,8	31,6	0,7	3,8	0,1	100,0
Féminin	91,2	8,2	0,2	0,4	0,0	100,0

Les personnes retraitées sont en majorité des analphabètes. Les femmes sont les plus nombreuses à n'avoir aucune formation (89,3) que les hommes (60,2). Un peu plus de 3 hommes sur 10 ont atteint le niveau primaire.

Les personnes retraitées résidant en milieu urbain sont de loin plus instruites que celles des campagnes. En ville, 16,3% des hommes retraités et 4% des femmes ont atteint le niveau secondaire.

### 5.4. Les Rentiers

Les rentiers constituent la plus faible composante de la population inactive (1,2%). Ce sont surtout des personnes qui approchent déjà l'âge de la retraite, mais qui vivent sur leurs acquis du passé sans devoir travailler.

**Tableau 5.6: Proportions des Rentiers par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et sexe	Sans niveau	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
<b>Ensemble</b>						
Total	63,5	30,7	1,2	4,3	0,2	100,0
Masculin	50,2	42,6	1,3	5,4	0,4	100,0
Féminin	72,8	22,4	1,1	3,6	0,1	100,0
<b>Urbain</b>						
Total	40,4	44,1	2,8	11,9	0,9	100,0
Masculin	32,0	50,3	2,2	13,8	1,7	100,0
Féminin	45,8	40,1	3,1	10,7	0,3	100,0
<b>Rural</b>						
Total	70,8	26,5	0,7	2,0	0,0	100,0
Masculin	55,6	40,3	1,0	3,1	0,1	100,0
Féminin	81,8	16,5	0,5	1,1	0,0	100,0

En général, les rentiers sont plus instruits que les personnes retraitées. Plus de 4 hommes sur 10 et 2 femmes sur 10 de cette catégorie ont atteint au moins le niveau primaire de formation. En ville, ils sont encore plus nombreux à avoir atteint le niveau secondaire (1 sur 10), mais en campagne ils ont presque le même niveau d'instruction que les personnes retraitées.

### **5.5. Les personnes sans aucun travail**

Le Tableau 5.1 révèle que 7% de la population active est constituée par des personnes qui n'ont aucun travail et qui n'en cherchent pas. Elles sont en majorité des jeunes adultes avec l'âge moyen de 25,5 ans chez les hommes et 29,2 ans chez les femmes. On en trouve plus en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 5.7: Proportions des personnes n'ayant aucun travail par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction**

Milieu de résidence et sexe	Sans niveau	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
<b>Ensemble</b>						
Total	62,7	31,9	1,1	4,1	0,2	100,0
Masculin	58,5	35,8	1,1	4,4	0,2	100,0
Féminin	66,7	28,2	1,2	3,8	0,1	100,0
<b>Urbain</b>						
Total	44,2	42,5	2,1	10,5	0,6	100,0
Masculin	41,5	45,1	1,9	10,7	0,8	100,0
Féminin	46,5	40,2	2,4	10,4	0,5	100,0
<b>Rural</b>						
Total	68,8	28,4	0,8	1,9	0,0	100,0
Masculin	63,7	33,0	0,9	2,4	0,1	100,0
Féminin	73,8	24,0	0,8	1,4	0,0	100,0

Pour une grande partie, ces personnes n'ont aucune formation (>40%) ou n'ont atteint que le niveau primaire (<45%). Elles sont plus nombreuses en ville où 10% d'entre elles ont atteint le niveau secondaire. Il est fort possible que ces derniers n'aient pas terminé le cycle secondaire avec succès. En milieu rural, 6 personnes « sans travail » sur 10 n'ont aucune formation.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des caractéristiques de la population du Rwanda par rapport à l'activité économique s'est basée sur la population âgée de 6 ans et plus afin d'identifier les différentes composantes de la population active et inactive. Alors que l'examen des caractéristiques de la population active a permis d'évaluer le volume, la structure et les qualités de la main-d'œuvre disponible au pays, celui de la population inactive a permis non seulement d'apprécier l'ampleur de la population dépendante, mais aussi d'évaluer les qualités de la population active potentielle à travers celle qui est en formation et celle qui risque de demander le travail dans l'avenir.

La population active constitue 56,4% de la population en âge de travailler du pays et cette prédominance a été observée dans toutes les provinces du pays. A cause du surnombre des femmes au sein de la population au Rwanda, elles prédominent tant au sein de la population active (55,2%) que dans la population inactive (52,5%). Dans l'ensemble, chaque personne en âge de travailler (de 6 ans et plus) doit supporter la charge de 1,2 autres personnes dépendantes, alors que chaque personne active occupée âgée de 15 ans et plus doit prendre en charge 1,4 autres personnes qui ne travaillent pas. Ces rapports de dépendance sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural au Rwanda.

La population active est en majorité (plus de 99%) occupée, alors que les personnes en chômage ou à la recherche d'un premier emploi représentent une infime minorité qui se trouve essentiellement en milieu urbain. La participation à l'activité économique est plus intense entre les âges de 25 à 60 ans, mais elle se poursuit même au-delà de l'âge de la retraite. La moitié de la population âgée de 75 ans a déclaré être toujours active et occupée. Cela traduit la réalité d'une économie de subsistance où il faut travailler pour survivre. La majorité de la population active occupée (93%) n'a pas dépassé le niveau primaire de formation scolaire. Par contre, les chômeurs et les chercheurs d'un premier emploi sont relativement plus jeunes et la plupart ont dépassé le niveau primaire de formation avec une bonne proportion qui a suivi une formation professionnelle. En effet, on ne peut revendiquer un emploi que lorsqu'on possède une certaine connaissance à mettre en valeur.

Un examen de la structure de la main-d'œuvre révèle que plus 8 personnes sur 10 travaillent dans l'agriculture et que ce n'est qu'en milieu urbain que le marché de l'emploi est quelque peu diversifié. Malgré cela, plus de 46% de la main-d'œuvre en ville est occupée dans l'agriculture, alors que le reste est employé essentiellement dans le commerce, l'artisanat ou en tant qu'ouvriers et autres employés qualifiés ou non. En général, les hommes prédominent au sein de la main-d'œuvre en milieu urbain, alors que les femmes y constituent une majorité en milieu rural.

Plus des trois quarts de la main-d'œuvre en milieu rural et la moitié de celle en ville travaillent pour leur propre compte surtout dans l'agriculture, mais aussi dans le commerce et autres petites entreprises. En milieu rural, le reste de la main-

d'œuvre est constitué par les aides familiaux, alors qu'en ville ce sont les salariés (permanents et temporaires) qui viennent en deuxième lieu. En termes de qualité, on constate que c'est seulement chez les employeurs et les salariés permanents qu'on rencontre une importante proportion de personnes ayant atteint le niveau secondaire de formation. Sinon, la plupart de la main-d'œuvre au Rwanda a atteint seulement le niveau primaire de formation scolaire (55,6%) ou n'a aucun niveau (37,6%). En d'autres termes, la qualité de la main-d'œuvre reste faible et ne permet pas une diversification ainsi qu'une modernisation rapide de l'économie du pays.

L'activité économique au Rwanda est prédominée par les emplois du secteur primaire (87,3%), alors que le secteur tertiaire n'emploie que 10% de la main-d'œuvre. Le secteur secondaire qui, en principe, devrait jouer le rôle d'animateur de l'économie nationale n'emploie que 2,6% de la main-d'œuvre et est pratiquement absent en milieu rural.

La population inactive est constituée en majeure partie (60%) par les élèves et étudiants qui sont encore assez jeunes (âge moyen de 12,7 ans) et peuvent être considérés comme la pépinière de la main-d'œuvre future du pays. La deuxième composante la plus importante est constituée par les personnes au foyer qui rassemble toutes les femmes qui ne s'occupent que du ménage ainsi que quelques jeunes hommes qui font la même chose. Cette composante contient aussi des demandeurs potentiels de l'emploi, mais ceux-ci n'auront pas les mêmes aptitudes que les élève/étudiants qui sont actuellement en formation. Quelques 7% de la population inactive ont déclaré n'avoir aucun travail au moment du recensement et n'en cherchaient pas. Cette catégorie constitue aussi une demande potentielle, mais qui ne dispose pas d'atouts assez intéressants pour l'économie à cause de son faible niveau moyen de formation. Les personnes retraitées et les rentiers sont peu nombreux dans la population inactive et sont en général assez âgées pour revenir sur le marché de l'emploi.

Compte tenu des résultats obtenus, une recommandation principale porte sur la formation la plus poussée de la main-d'œuvre actuelle ou potentielle au Rwanda, afin de mieux la préparer à s'insérer dans une économie plus moderne et diversifiée. Ainsi, il faudra envisager une formation « sur le tas » pour ceux qui travaillent dans les secteurs clés, mais surtout une formation tant académique que professionnelle pour les jeunes jusqu'à la fin du niveau secondaire. Cette formation devra être suivie normalement par une meilleure diversification de l'économie nationale, en mettant assez d'accent sur le développement du secteur secondaire autant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Comme on a pu le constater, le recensement ne peut faire que le constat et analyser les quelques caractéristiques de la population en âge d'activité sans aller en profondeur. Il pose toutefois un premier pronostic qui devrait permettre aux chercheurs et autres planificateurs d'adresser la question à travers des études plus ciblées et approfondies. Dans cette direction, les études suivantes seraient souhaitables afin de mieux compléter les constats fait par le RGPH-2002 :

- Une étude sur la structure et le fonctionnement du secteur informel et de sa contribution réelle à l'économie nationale afin de voir comment mieux l'intégrer dans le processus de planification ;
- Une enquête sur l'emploi du temps quotidien des personnes qui se déclarent actives et occupées en milieu rural ainsi que la variation de cet emploi du temps au cours de l'année. Cette étude permettrait de mieux cerner l'ampleur et les différentes formes du sous-emploi ou du « chômage déguisé » en milieu rural, mais aussi pourrait aider à identifier les différentes périodes creuses d'activités qui peuvent être exploitées pour la réalisation d'autres projets communautaires ou pour des programmes ciblés de formation et de sensibilisation.
- Une enquête sur les activités secondaires des personnes actives occupées, surtout en ville, afin d'apprécier les stratégies qu'adoptent certains employés afin de compléter leurs revenus dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.
- Une enquête spécifique sur le travail des enfants au Rwanda afin d'évaluer lesquels des aspects de ce travail constituent un frein à leur épanouissement futur et lesquels s'insèrent plutôt dans le processus d'apprentissage indispensable pour leur avenir.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Bureau National de Recensement, *Recensement général de la population et de l'habitat*, Rwanda 1978
2. Bureau National de Recensement, *Recensement général de la population et de l'habitat*, Rwanda 1991
3. Direction de la statistique, *Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages au Rwanda, 2000-2001*
4. Direction des enquêtes statistiques, *Enquête nationale sur l'emploi*, 1991
5. Institut National de Statistique (Cote d'Ivoire), *Recensement général de la population et de l'habitation de 1998*, plan d'analyse des résultats, les activités économiques
6. Lhaocine Aouragh, *L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie*, Centre français sur la population et le développement. 1996
7. Ministère des Finances et de la Planification Economique, *Indicateurs de développement du Rwanda*, 2002, Kigali

## ANNEXES

**Tableau A 1.1 : Répartition de la population âgée de 6 ans et plus par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation dans l'activité économique	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>463 993</b>	<b>490 244</b>	<b>954 237</b>	<b>2 323 209</b>	<b>2 787 987</b>	<b>5 111 196</b>	<b>2 787 202</b>	<b>3 278 231</b>	<b>6 065 433</b>
Occupé	251 584	219 122	470 706	1 261 064	1 655 699	2 916 763	1 512 648	1 874 821	3 387 469
Chômeur	6 874	4 113	10 987	2 985	1 710	4 695	9 859	5 823	15 682
Recherche du 1er emploi	4 105	3 861	7 966	3 708	3 222	6 930	7 813	7 083	14 896
<b>Actifs</b>	<b>262 563</b>	<b>227 096</b>	<b>489 659</b>	<b>1 267 757</b>	<b>1 660 631</b>	<b>2 928 388</b>	<b>1 530 320</b>	<b>1 887 727</b>	<b>3 418 047</b>
Personne au foyer	31 642	77 776	109 418	300 640	352 028	652 668	332 282	429 804	762 086
Elève/étudiant	141 462	149 529	290 991	653 423	653 063	1 306 486	794 885	802 592	1 597 477
Retraité	4 232	6 542	10 774	22 570	37 978	60 548	26 802	44 520	71 322
Rentier	2 969	4 618	7 587	9 987	13 835	23 822	12 956	18 453	31 409
Aucun travail	21 125	24 683	45 808	68 832	70 452	139 284	89 957	95 135	185 092
<b>Inactifs</b>	<b>201 430</b>	<b>263 148</b>	<b>464 578</b>	<b>1 055 452</b>	<b>1 127 356</b>	<b>2 182 808</b>	<b>1 256 882</b>	<b>1 390 504</b>	<b>2 647 386</b>

**Tableau A 1.2 : Répartition de la population âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe et la situation dans l'activité**

Milieu de résidence	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Actif	Inactif	Total	Actif	Inactif	Total	Actif	Inactif	Total
<b>Rwanda</b>	<b>1 530 320</b>	<b>1 256 882</b>	<b>2 787 202</b>	<b>1 887 727</b>	<b>1 390 504</b>	<b>3 278 231</b>	<b>3 418 047</b>	<b>2 647 386</b>	<b>6 065 433</b>
Urbain	262 563	201 430	463 993	227 096	263 148	490 244	489 659	464 578	954 237
Rural	1 267 757	105 552	2 323 209	1 660 631	1 127 356	2 787 987	2 928 388	2 182 808	5 111 196

**Tableau A 1.3 : Répartition de la population active âgée de 6 ans et plus par Province/Ville selon le sexe**

Province/Ville	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>1 530 320</b>	<b>1 887 727</b>	<b>3 418 047</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ville de Kigali	139 911	85 058	224 969	9,1	4,5	6,6
Kigali Ngari	158 354	204 426	362 780	10,4	10,8	10,6
Gitarama	162 980	213 758	376 738	10,7	11,3	11,0
Butare	134 810	186 850	321 660	8,8	9,9	9,4
Gikongoro	90 759	114 336	205 095	5,9	6,1	6,0
Cyangugu	106 170	131 308	237 478	6,9	7,0	7,0
Kibuye	80 094	109 180	189 274	5,2	5,8	5,5
Gisenyi	149 553	200 296	349 849	9,8	10,6	10,2
Ruhengeri	152 824	202 685	355 509	10,0	10,7	10,4
Byumba	139 216	170 935	310 151	9,1	9,1	9,1
Umutara	81 865	94 318	176 183	5,4	5,0	5,2
Kibungo	133 784	174 577	308 361	8,7	9,3	9,0

**Tableau A 3.1 : Répartition de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence et le sexe**

Emploi exercé	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>249 401</b>	<b>217 832</b>	<b>467 233</b>	<b>1 256 810</b>	<b>1 651 207</b>	<b>2 908 017</b>	<b>1 506 211</b>	<b>1 869 039</b>	<b>3 375 250</b>
Cadres Supérieurs Fonction Publique	2 581	788	3 369	1 626	226	1 852	4 207	1 014	5 221
Professions Intellectuelles et Scientifiques	8 954	7 497	16 451	17 056	11 431	28 487	26 010	18 928	44 938
Professions Intermédiaires	6 663	3 984	10 647	4 105	2 054	6 159	10 768	6 038	16 806
Employés du Type Administratifs	5 930	6 838	12 768	1 868	1 259	3 127	7 798	8 097	15 895
Services et Commerce	34 864	25 329	60 193	20 932	7 832	28 764	55 796	33 161	88 957
Agriculteurs/Pêcheurs	85 539	132 351	217 890	1 134 703	1 604 612	2 739 315	1 220 242	1 736 963	2 957 205
Artisans/Ouvriers	42 945	5 269	48 214	36 965	6 417	43 382	79 910	11 686	91 596
Conducteurs/Ouvriers mécaniques	14 543	265	14 808	3 251	75	3 326	17 794	340	18 134
Ouvriers et autres employé non-qualifiés	33 830	34 801	68 631	30 567	16 438	47 005	64 397	51 239	115 636
Manœuvres	10 078	627	10 705	4 623	755	5 378	14 701	1 382	16 083
Forces armées	3 474	83	3 557	1 114	108	1 222	4 588	191	4 779

**Tableau A 3.2 : Répartition de la population active occupée par type d'emploi exercé selon la Province de résidence**

Type d'emploi	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	Ensemble
<b>Total</b>	<b>209 015</b>	<b>359 832</b>	<b>373 401</b>	<b>319 000</b>	<b>203 500</b>	<b>235 008</b>	<b>187 802</b>	<b>346 439</b>	<b>352 681</b>	<b>308 439</b>	<b>174 585</b>	<b>305 548</b>	<b>3 375 250</b>
Cadres Supérieurs Fonction Publique	2 336	236	292	355	180	226	175	435	332	263	159	232	5 221
Professions Intellectuelles et Scientifiques	8 406	3 429	4 680	3 597	2 094	2 849	2 527	4 542	5 193	3 196	1 843	2 582	44 938
Professions Intermédiaires	7 096	1 035	1 328	1 387	548	841	351	878	810	939	505	1 088	16 806
Employés du Type Administratifs	9 645	468	682	1 075	317	552	323	697	715	622	346	453	15 895
Services et Commerce	41 252	4 418	5 322	4 928	1 898	5 773	2 044	7 965	5 927	3 619	2 293	3 518	88 957
Agriculteurs/Pêcheurs	34 920	335 632	340 698	289 082	189 241	210 300	175 593	314 842	326 799	287 600	162 605	289 893	2 957 205
Artisans/Ouvriers	35 489	5 906	7 618	6 841	4 093	5 675	2 500	7 239	6 944	4 186	2 152	2 953	91 596
Conducteurs/Ouvriers mécanique	10 813	738	989	885	266	812	220	1 028	647	425	411	900	18 134
Ouvriers et autres employé non-qualifiés	48 537	6 666	10 769	9 949	4 514	6 355	3 699	7 045	4 399	6 455	4 016	3 232	115 636
Manceuvres	7 666	1 086	819	725	309	1 399	282	1 556	660	930	94	557	16 083
Forces armées	2 855	218	204	176	40	226	88	212	255	204	161	140	4 779

**Tableau A 3.3 : Répartition de la population active occupée par statut dans l'emploi exercé selon la Province de résidence**

Statut dans l'emploi	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	Ensemble
<b>Total</b>	<b>201 242</b>	<b>355 258</b>	<b>369 258</b>	<b>315 253</b>	<b>201 501</b>	<b>231 766</b>	<b>185 594</b>	<b>341 809</b>	<b>347 230</b>	<b>305 479</b>	<b>171 734</b>	<b>301 440</b>	<b>3 327 564</b>
Indépendant	89 330	268 770	274 373	240 221	153 468	194 209	149 857	281 362	291 650	218 387	149 323	245 036	2 555 986
Employeur	1 826	186	215	298	123	295	94	466	161	114	125	153	4 056
Salarié permanent	62 736	7 845	11 786	10 483	5 040	6 441	4 555	8 089	7 177	6 246	3 449	5 674	139 521
Salarié temporaire	41 117	8 175	6 724	7 109	3 981	9 388	2 384	8 338	7 624	7 746	3 490	3 877	109 953
Apprenti	559	391	392	557	389	447	186	521	466	431	123	609	5 071
Aide familial	4 725	69 559	75 093	56 106	38 141	20 231	28 297	42 247	39 187	72 091	15 014	45 815	506 506
Autre	949	332	675	479	359	755	221	786	965	464	210	276	6 471

Tableau A 3.4: Répartition de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche/Secteur d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>251 584</b>	<b>219 122</b>	<b>470 706</b>	<b>1 261 064</b>	<b>1 655 699</b>	<b>2 916 763</b>	<b>1 512 648</b>	<b>1 874 821</b>	<b>3 387 469</b>
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	86 310	132 364	218 674	1 133 399	1 599 419	2 732 818	1 219 709	1 731 783	2 951 492
Industries Extractives	649	209	858	2 998	1 418	4 416	3 647	1 627	5 274
Activités de Fabrication	11 925	4 450	16 375	20 688	5 990	26 678	32 613	10 440	43 053
Production/Distribution Eau/Electricité	1 688	216	1 904	535	43	578	2 223	259	2 482
Construction	26 524	979	27 503	14 452	225	14 677	40 976	1 204	42 180
Commerce/Entretien	35 116	24 295	59 411	20 710	7 528	28 238	55 826	31 823	87 649
Hôtels et Restaurants	3 446	1 874	5 320	931	275	1 206	4 377	2 149	6 526
Transport et Communications	21 917	818	22 735	6 430	1 090	7 520	28 347	1 908	30 255
Activités Financières	1 209	657	1 866	263	113	376	1 472	770	2 242
Immobilier/Location	3 791	1 590	5 381	2 525	772	3 297	6 316	2 362	8 678
Administration Publique/Défense	24 216	14 036	38 252	25 410	14 032	39 442	49 626	28 068	77 694
Autres Services	34 793	37 634	72 427	32 723	24 794	57 517	67 516	62 428	129 944
<b>Secteur d'activité</b>									
<i>Secteur Primaire</i>	86 959	132 573	219 532	1 136 397	1 600 837	2 737 234	1 223 356	1 733 410	2 956 766
<i>Secteur secondaire</i>	40 137	5 645	45 782	35 675	6 258	41 933	75 812	11 903	87 715
<i>Secteur tertiaire</i>	124 488	80 904	205 392	88 992	48 604	137 596	213 480	129 508	342 988

**Tableau A 3.5 : Répartition de la population active occupée par secteur de l'économie selon le milieu de Résidence et le Sexe**

Secteur de l'Economie	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>241 460</b>	<b>210 104</b>	<b>451 564</b>	<b>1 239 339</b>	<b>1 627 036</b>	<b>2 866 375</b>	<b>1 480 799</b>	<b>1 837 140</b>	<b>3 317 939</b>
Public	17 570	9 653	27 223	22 135	14 306	36 441	39 705	23 959	63 664
Parastatal	5 247	2 649	7 896	5 407	1 831	7 238	10 654	4 480	15 134
ONG	5 140	2 225	7 365	2 870	907	3 777	8 010	3 132	11 142
Coopérative	2 334	959	3 293	4 874	1 884	6 758	7 208	2 843	10 051
Autre Privé	211 169	194 618	405 787	1 204 053	1 608 108	2 812 161	1 415 222	1 802 726	3 217 948

**Tableau A 5.1 : Répartition de la population inactive par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Composante des personnes inactives	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>201 430</b>	<b>263 148</b>	<b>464 578</b>	<b>1 055 452</b>	<b>1 127 356</b>	<b>2 182 808</b>	<b>1 256 882</b>	<b>1 390 504</b>	<b>2 647 386</b>
Personnes au Foyer	31 642	77 776	109 418	300 640	352 028	652 668	332 282	429 804	762 086
Elève/étudiant	141 462	149 529	290 991	653 423	653 063	1 306 486	794 885	802 592	1 597 477
Retraité	4 232	6 542	10 774	22 570	37 978	60 548	26 802	44 520	71 322
Rentier	2 969	4 618	7 587	9 987	13 835	23 822	12 956	18 453	31 409
Aucun travail	21 125	24 683	45 808	68 832	70 452	139 284	89 957	95 135	185 092